

Séance de la soirée du 5 octobre 2009

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. PIERRE FORTIN, président
M. LOUIS DÉRIGER, commissaire

**AUDIENCE PUBLIQUE SUR LE PROJET
D'AMÉNAGEMENT DU PARC ÉOLIEN DES MOULINS
À THETFORD MINES, KINNEAR'S MILLS ET SAINT-JEAN-DE-BRÉBEUF
PAR 3Ci ÉNERGIE ÉOLIENNE INC.**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 1

Séance tenue le 5 octobre 2009 à 19h
Club Aramis
912, chemin Mont-Granit Ouest
Thetford Mines

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 5 OCTOBRE 2009

SÉANCE DE LA SOIRÉE

MOT DU PRÉSIDENT	1
PRÉSENTATION DES MÉMOIRES	
Mme PAULETTE BOLDUC	3
MOUVEMENT DANS LE VENT	8
M. Raynald Paré	
M. Jean-Guy Pageau	
M. RICHARD LAPOINTE.....	14
M. CHRISTIAN NOËL.....	17
Mme EDBA CUSTEAU.....	25
STÉPHANE LACHANCE.....	30
M. JEAN MALO	33
REPRISE DE LA SÉANCE	
Mme SOLANGE TRÉPANIÉ.....	39
Mme GAÉTANE TRÉPANIÉ.....	42
M. GUY ROY	44
M. DAVID DUBOIS.....	50
M. MANUEL BOUDREAU.....	55
Mme MONIQUE LAPLANTE	59
Mme KATHERINE BÉGIN-LEHOUX	60
M. YVES CÔTÉ.....	60

SÉANCE DU 5 OCTOBRE 2009
SÉANCE DE LA SOIRÉE
MOT DU PRÉSIDENT

5 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Mesdames et messieurs bonsoir. Bienvenue à cette deuxième partie de l'audience publique portant sur le projet d'aménagement du Parc éolien Des Moulins à Thetford Mines, Kinnear's Mills et Saint-Jean-de-Brébeuf.

10

Bienvenue également aux personnes qui suivent nos travaux sur Internet.

Je suis Pierre Fortin et je préside cette Commission d'enquête et d'audience publique qui a la responsabilité de réaliser le mandat qui nous a été confié par la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, madame Line Beauchamp.

15

Pour ce faire, je suis accompagné de monsieur Louis Dériger qui est commissaire; de Julie Crochetière qui est analyste de la Commission, ainsi que Julie Olivier qui est la conseillère en communication; madame Renée Poliquin qui est la coordonnatrice du secrétariat. Notre Commission est également supportée par une autre analyste qui n'est pas ici ce soir, madame Maude Durand.

20

Tout comme lors de la première partie de l'audience, nous avons quelques caméras d'installées dans la salle; monsieur Pierre Dufour, qui est ici à ma gauche, effectuera encore des tests, mais cette fois la webdiffusion audio et vidéo seront disponibles sur Internet.

25

La Commission est également assistée d'une équipe du Centre des services partagés. Monsieur Richard Grenier, responsable de l'organisation technique, bonsoir; monsieur Michel Guimond, responsable de la sonorisation.

30

Tous les propos de cette deuxième partie d'audience seront enregistrés et retranscrits par madame Denise Proulx qui est la sténographe officielle. Les transcriptions des séances de cette deuxième partie d'audience publique seront accessibles environ une semaine après la fin de la deuxième partie.

35

Les 8, 9 et 10 septembre derniers, nous avons tenu la première partie de l'audience publique qui avait pour objectif d'obtenir de l'information nécessaire pour une meilleure compréhension du projet.

40

Nous abordons ce soir la deuxième partie de l'audience publique qui a pour but de permettre à tous les citoyens d'exprimer leur opinion sur le projet, d'émettre des propositions, des commentaires, des suggestions.

45 Le déroulement de la séance de ce soir est le suivant! Nous demandons aux personnes qui se sont inscrites pour présenter un mémoire d'aviser de leur présence au secrétariat à l'arrière, si ce n'est pas déjà fait, afin qu'on puisse respecter l'ordre d'inscription.

50 Le temps alloué pour chacune des présentations est de quinze (15) minutes. Certains mémoires sont assez volumineux, donc pour nous permettre de pouvoir échanger avec vous, si vous êtes capable de résumer un petit peu lorsque le mémoire est plus ou moins long, ça va nous donner plus de temps pour pouvoir échanger.

55 Si le temps nous le permet aussi, les personnes qui veulent présenter leur point de vue verbalement pourront le faire en s'inscrivant au registre à l'arrière de la salle. Ces personnes seront appelées par ordre d'inscription et elles disposeront de dix (10) minutes.

60 Au cours de cette deuxième partie d'audience, le promoteur du projet et les personnes-ressources n'ont pas de rôle particulier à jouer. Ils assistent, tout comme vous, à l'audience publique.

Il y aura en tout cinq (5) séances. Nous allons siéger demain après-midi, demain soir, mercredi après-midi et mercredi soir. En moyenne il y aura de douze (12) à quatorze (14) présentations par séance.

65 Nous aimerions vous rappeler l'importance de maintenir un climat serein tel que nous l'avons vécu en première partie d'audience. C'est ainsi qu'aucun propos diffamatoire ou non respectueux ne sera accepté au cours de l'audience, ni aucune manifestation d'approbation ou de désapprobation.

70 La Commission a remarqué que certaines personnes portent un macaron ce soir. Tout comme nous l'avons fait en première partie d'audience, question de ne pas entraver les travaux et pour continuer d'avoir des échanges sereins, nous vous demandons de les enlever lorsque vous êtes à l'intérieur de la salle. Merci beaucoup!

75 Nous vous soulignons que tout comme le promoteur et les personnes-ressources, vous avez la possibilité de rectifier des faits mentionnés dans le mémoire d'un participant lors de sa présentation. Ce droit doit servir uniquement à rectifier des faits et non pas à se prononcer sur des opinions émises par les autres. Il ne s'agit pas de débattre des positions exprimées, mais corriger des données qui sont erronées.

80 Il peut s'agir par exemple de statistiques ou de chiffres. Je vais vous donner un exemple d'une rectification: si quelqu'un dit que la salle doit contenir trois cent cinquante (350) personnes et que le permis d'exploitation est de deux cent cinquante (250), c'est un rectificatif qui est accepté.

85

Pour vous prévaloir de ce droit, vous devez vous inscrire au registre tenu à l'arrière. Les personnes qui sont inscrites seront invitées à la fin de la séance à intervenir. Les propos donc doivent être brefs et factuels. Les rectifications pourront aussi se faire par écrit une semaine après suivant cette deuxième partie d'audience.

90

À la suite de la deuxième partie de l'audience, la Commission va continuer de recevoir des réponses, des documents. Tous ces documents seront, comme d'habitude, disponibles dans les centres de consultation ainsi que sur notre site Web.

95

La Commission d'enquête rédigera son rapport à l'intention de la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Ce rapport fait état de vos préoccupations, de vos opinions, ainsi que des constatations et de l'analyse que la Commission aura du projet. Le rapport sera remis à la ministre au plus tard le 8 janvier 2010.

100

Parallèlement à cette partie d'audience, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs procède à une analyse environnementale, et c'est à la lumière de ces deux (2) rapports que la ministre va faire une recommandation au Conseil des ministres.

105

Nous tenons à souligner que le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement s'est muni d'une déclaration de services aux citoyens, et que l'organisme met à votre disposition un questionnaire afin d'évaluer la qualité des services offerts. Dans le but de nous aider à mieux vous servir, nous vous demandons de bien vouloir remplir le questionnaire disponible à cet effet à l'entrée de la salle et le remettre au secrétariat. Votre opinion à l'égard de nos services est essentielle.

110

Je vous remercie et je vous souhaite une bonne deuxième partie d'audience publique.

115

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES
PAULETTE BOLDUC

PAR LE PRÉSIDENT:

120

Nous débutons sans plus tarder avec le premier participant qui est inscrit, madame Paulette Bolduc.

PAR Mme PAULETTE BOLDUC:

125

Bonsoir.

PAR LE PRÉSIDENT:

Bonsoir madame Bolduc.

130

PAR Mme PAULETTE BOLDUC:

LECTURE DU MÉMOIRE

135

PAR LE PRÉSIDENT:

Madame Bolduc, félicitations, vous êtes entrée pile dans le quinze (15) minutes!

PAR Mme PAULETTE BOLDUC:

140

J'ai été vite aussi, et j'en ai la gorge sèche!

PAR LE PRÉSIDENT:

145

Regardez, restez là quelques instants, on aurait quelques petites questions, histoire de faire une petite discussion.

À quelle distance vous êtes des éoliennes?

150

PAR Mme PAULETTE BOLDUC:

Moi présentement, j'ai pas d'éoliennes près de chez moi. Je pense que je vais les voir de chez moi, mais j'ai peur qu'en vivant sur une montagne, comme je l'ai dit dans ma conclusion, qu'il y ait une phase 2, une phase 3.

155

Je vis déjà sur une montagne, j'ai peur qu'à un moment donné, je sois encerclée.

PAR LE PRÉSIDENT:

160

OK. En audience en première partie, on en a parlé un petit peu, mais il y a des craintes encore qui subsistent?

PAR Mme PAULETTE BOLDUC:

165

Oui.

PAR LE PRÉSIDENT:

170 Est-ce que d'après vous, il y aurait des arrangements qui pourraient être faits au projet qui vous sécuriseraient?

PAR Mme PAULETTE BOLDUC:

175 Aucun. Aucun arrangement pourrait me sécuriser.

PAR LE PRÉSIDENT:

180 Et en début de mémoire, vous avez parlé de la consultation de la population, qu'est-ce que la municipalité aurait pu faire de plus?

PAR Mme PAULETTE BOLDUC:

185 Parce que c'est ça, moi, la consultation qui a eu lieu en février, moi, pour ma part, je me rappelle pas d'avoir eu de l'information qui me soit arrivée à la maison directement; peut-être qu'il y en a eu, puis j'y ai pas porté attention, je me rappelle pas ça.

Puis s'il y a eu une réunion le 13 février, moi, je travaillais déjà de quatre (4 h) à minuit à ces temps-là, c'était impossible pour moi de me présenter à des réunions de soirée.

190 C'est la seule où j'ai eu connaissance qu'il y a eu de l'information directement par la municipalité.

PAR LE PRÉSIDENT:

195 Vous vous attendiez à ce qu'il y ait une autre rencontre?

PAR Mme PAULETTE BOLDUC:

200 Je m'attendais à ce qu'il y en ait plus que ça. Je pense qu'il y en a pas eu suffisamment.

Puis quand monsieur Berthold est venu en réunion en séance le 9 mai comme je l'ai noté, le 5 mai, comme je l'ai noté, j'ai fait la démarche, j'ai fait la demande aussi que les gens de Pontbriand soient consultés, qu'il y ait de l'information.

205 Parce que quand on en parle aux gens de la municipalité, parce que j'appelle encore ça ma municipalité, parce que j'ai été fusionnée il y a pas longtemps, puis j'ai de la misère à l'admettre, là, mais les gens sont pas au courant; les gens connaissent pas le projet.

PAR LE PRÉSIDENT:

210

Donc le secteur de Pontbriand, c'est un secteur qui a été fusionné avec Thetford, c'est ça?

PAR Mme PAULETTE BOLDUC:

215

Oui. Je me rappelle plus quelle année, là, Pontbriand avec une ville, Black Lake.

PAR LE PRÉSIDENT:

220

OK. Monsieur Dériger.

PAR LE COMMISSAIRE:

225

Peut-être une précision, madame. Concernant justement la séance du 5 mai 2009, ce qu'on comprend, c'est qu'en fait, c'est une séance qui était pas nécessairement prévue pour présenter le projet?

PAR Mme PAULETTE BOLDUC:

230

Non, c'était une séance que le maire Luc Berthold a tenue pour ses concitoyens pour leur démontrer les réalisations qu'il avait faites depuis son élection au poste de maire.

Puis il a fait la nomenclature de ses réalisations.

235

PAR LE COMMISSAIRE:

Mais maintenant, parce qu'on parle beaucoup du projet, il y a eu aussi la question du règlement, est-ce qu'il y a eu des avis, est-ce que vous avez été informée qu'il y avait un règlement qui se faisait à la municipalité?

240

PAR Mme PAULETTE BOLDUC:

245

Vous savez, quand il y a des annonces qu'il va y avoir des règlements qui vont être passés au Conseil municipal, ça passe dans le journal local, puis c'est très technique. C'est le règlement numéro untel qui va être approuvé à la séance du conseil.

Puis pour les gens qui vont pas aux séances du conseil ou qui s'intéressent pas le moins à la vie politique, ça passe, on n'en a pas connaissance.

250

À un moment donné, je l'ai pas vu.

PAR LE COMMISSAIRE:

255 Dans le fond, ce que vous auriez souhaité, c'est d'avoir plutôt une annonce disant, voici, il y a un règlement, mais ça concerne un projet d'éoliennes, que ce soit vraiment affiché d'une manière je dirais plus informative que juste un texte légal, c'est ça?

PAR Mme PAULETTE BOLDUC:

260 Oui. On a un journal local, le Courrier de Frontenac, puis si on est une personne qui le lit pas, puis moi, j'écoute jamais la radio, ça fait que non, j'ai pas vu ça.

PAR LE COMMISSAIRE:

265 Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

270 Peut-être une dernière question! Les mesures de suivi qui étaient proposées par les différents ministères, est-ce qu'elles vous sécurisaient?

PAR Mme PAULETTE BOLDUC:

275 Non.

PAR LE PRÉSIDENT:

Pourquoi?

280 **PAR Mme PAULETTE BOLDUC:**

285 Parce que j'ai écouté, je suis venue presque à toutes vos séances qui ont eu lieu en septembre, puis quand ils nous parlent des études, les études sont trop loin, 2002-2003, on dirait qu'elles sont pas mises à jour, puis je trouve pas ça sécurisant.

PAR LE PRÉSIDENT:

Puis les mesures de suivi qui étaient proposées?

290 **PAR Mme PAULETTE BOLDUC:**

Vous savez, moi, j'ai travaillé toute ma vie comme infirmière, puis j'ai eu affaire au gouvernement toute ma vie, là. J'ai travaillé longtemps dans le syndicat, j'ai été une participante active syndicale, puis j'ai peu de confiance en ces moyens-là.

295 **PAR LE PRÉSIDENT:**

OK. Merci beaucoup madame.

300 **PAR Mme PAULETTE BOLDUC:**

Merci.

305 **MOUVEMENT DANS LE VENT**

PAR LE PRÉSIDENT:

J'inviterais maintenant monsieur Raynald Paré.

310

Vous allez faire une présentation à deux (2) personnes, est-ce que vous pouvez vous présenter s'il vous plaît pour la sténotypie?

PAR M. RAYNALD PARÉ:

315

Bonsoir tout d'abord. J'ai demandé à monsieur Jean-Guy Pageau de m'accompagner car il est à l'origine de la fondation du Mouvement, et si vous aviez des questions, vous pourriez les adresser à lui.

320 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Bienvenue! On vous écoute.

PAR M. RAYNALD PARÉ:

325

Merci. Alors voici! J'ai un mémoire qui est en six (6) points, le porte-parole, le Mouvement lui-même, l'acceptation du milieu, l'aspect environnement, l'aspect visuel, puis la conclusion.

330 **LECTURE DU MÉMOIRE**

FIN DE LA LECTURE (Page 2, fin, "... sur l'environnement.")

335

Le Mouvement! J'en fais un résumé ici. Alors le Mouvement a été mis sur pied l'été dernier. Les gens favorables étaient sans voix et un peu frustrés devant l'opposition. Alors en l'espace de quelques semaines, ils ont mis sur pied ce mouvement-là, à partir du mois de juin.

340 Si bien qu'actuellement, il y a deux mille trois cents (2300) membres qui ont rempli leur
fiche, parce que chaque membre doit remplir une fiche en bonne et due forme. Nous en avons
deux mille trois cents (2300).

345 Et on s'est permis de les ventiler. Par exemple, à Kinnear's Mills, on constate que sur
deux cent cinquante-trois (253) adultes, il y a cent quarante-huit (148) membres qui sont rentrés
dans notre Mouvement.

350 D'ailleurs, vous savez, les gens nous reprochent, parmi les deux mille trois cents (2300)
membres, d'avoir des gens de l'extérieur. Effectivement, environ quatre-vingt-cinq pour cent
(85 %) de nos membres sont de notre MRC des Appalaches, quinze pour cent (15 %) de
l'extérieur, pourquoi?

355 Bien, il y a deux (2) raisons principales. C'est que d'abord, il faut savoir qu'on s'est fait
dire que ça nuirait au tourisme. Alors on a fait une expérience. Il y a des bénévoles qui sont
allés porter dans le comptoir du Camping Soleil des petites fiches et dans l'espace d'un avant-
midi, toutes les fiches étaient signées.

Deuxième raison! Vous êtes pas sans savoir que la région de Thetford a été
passablement malmenée par la fermeture des mines puis l'exode des jeunes; mais ces jeunes-là
viennent souvent dans la région et ont adhéré au Mouvement.

360 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 6, dernier paragraphe, "Les membres...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 6, fin, "... le respect de tous.")

365 L'aspect environnemental! Ça, c'est un aspect qui me tient beaucoup à coeur, étant
donné que je suis le président du regroupement de six (6) lacs de la région d'Adstock, et on
travaille très fort pour protéger les lacs.

370 Et quand j'ai appris par exemple que les travaux d'implantation des éoliennes se feraient
en appliquant le Guide des saines pratiques d'interventions en forêt privée, ça m'a énormément
plu, parce que ça veut dire qu'on va protéger, lors de la construction, les forêts.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 7, dernier paragraphe, 3^e troisième ligne, "Ce Guide
traite...")**

375 **FIN DE LA LECTURE (Page 9, dernier paragraphe, 2^e ligne, "... d'écrans naturels.")**

Étant donné qu'il est situé dans les Appalaches, et les Appalaches, il y a des vallées et il
y a des monts.

380 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 9, dernier paragraphe, 2^e, "Les éoliennes...")**

FIN DE LA LECTURE

Voilà!

385 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci beaucoup. Qu'est-ce qui vous a motivé, à la page 3, vous dites que ce projet Des Moulins est conforme à mes convictions personnelles, qu'est-ce qui vous a motivé à former un groupe, rassembler des gens et prendre position sur le projet comme ça, qu'est-ce qui vous a motivé?

390

PAR M. RAYNALD PARÉ:

Bien d'abord, il faut dire que les opposants avaient eux-mêmes formé un groupe. Et vous savez, dans un débat pareil, il y a les oui puis il y a les non, il y a toujours deux (2) camps.

395

Et nous, on était passablement divisés, on était vraiment dispersés. On allait aux réunions publiques, on était mal préparés, on intervenait peu, puis il nous semblait que notre point de vue ne sortait pas, ne portait pas.

400

Puis pourtant, quand on se rencontrait sur le terrain, nous étions très nombreux à avoir la même opinion, et c'est là qu'on s'est dit, il faudrait vraiment faire quelque chose, il faudrait trouver une formule. J'étais pas là, c'est ce qu'on m'a raconté, et monsieur Pageau peut-être qu'il pourrait en dire davantage.

405

PAR M. JEAN-GUY PAGEAU:

De fait, le tout début du Mouvement, ça origine à la première soirée d'information du BAPE le 9 juin.

410

À cette soirée-là, il y avait dans la salle de nombreuses personnes, la salle était pleine, et durant toute la soirée, il y a uniquement ou presque uniquement les gens, les opposants au projet éolien qui sont venus poser des questions, qui sont intervenus, tout simplement parce qu'eux, depuis un mois et demi (1 ½), ils étaient structurés et déjà, ils avaient commencé à intervenir à la radio, dans les médias, etc.

415

Mais pour les gens favorables au projet qui étaient dans la salle, il y a eu une frustration, une certaine frustration d'être désorganisés, de pas être organisés, et aussi de pas pouvoir s'exprimer et aussi de pas pouvoir dire qu'eux, ils étaient en faveur du projet éolien.

420

Tout de suite dans les jours qui ont suivi, le mouvement du oui, en faveur des éoliennes, a été enclenché avec toutes les étapes.

425 Et le mouvement favorable aux éoliennes, c'est un mouvement régional. C'est certain
que ça a démarré à Kinnear's Mills, mais on n'a jamais oublié que ce projet est un projet
d'envergure régionale, et c'est pour ça que le Mouvement Dans le Vent est devenu un
mouvement favorable aux éoliennes, mais un mouvement régional.

430 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Vous dites un mouvement régional, est-ce que vous avez déjà fait des démarches pour
qu'un règlement de contrôle intérimaire soit adopté par la MRC?

435 **PAR M. JEAN-GUY PAGEAU:**

Moi, à ma connaissance, personnellement non, mais quand je dis qu'il y a un mouvement,
que c'est un mouvement régional, c'était dans le sens que l'impact du projet éolien, c'était un
impact qui avait des retombées économiques au niveau régional. C'est dans ce sens-là que je
dis que l'importance est régionale.

440 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Est-ce que vous avez été assez consultés?

445 **PAR M. JEAN-GUY PAGEAU:**

Moi, je considère qu'on a été consultés. Déjà au mois de février 2007, la population – là,
je parle pour la population de Kinnear's Mills – il y a eu une première rencontre, la date exacte, je
pense que c'était vers la fin de février 2007, et il y a eu à ce moment-là, parce que les signatures
450 des présences le confirment, il y avait dans la salle quarante-cinq (45) personnes résidentes de
Kinnear's Mills sur, je pense qu'ils étaient en haut de soixante-dix (70) présents à ce moment-là,
pour recevoir l'information sur le développement éolien.

455 Et je peux dire que dans ces quarante-cinq (45) signatures-là, il y avait beaucoup
d'opposants au projet éolien. Donc déjà à la fin février 2007, ils étaient informés du projet des
éoliennes.

PAR LE PRÉSIDENT:

460 Je vous pose cette question-là, parce que dans votre conclusion, vous dites qu'une partie
de la population est encore mal informée.

Est-ce qu'il y aurait plus d'informations à donner, est-ce qu'il y aurait eu un mode de
consultation différent qui aurait pu se faire?

465

PAR M. JEAN-GUY PAGEAU:

470 Vous savez, la consultation, je pense qu'on peut toujours en ajouter. Il y a toujours des éléments qui manquent dans une consultation.

Moi, je pense que c'est dans ce sens-là qu'on dit qu'effectivement, on pourrait aussi améliorer ou ajouter de l'information. Et nous, c'était aussi dans l'autre sens.

475 Ce qu'on a constaté au début, dans le premier mois et demi où les opposants avaient tout l'espace, c'est qu'il y a eu énormément de messages et d'informations qui étaient plus ou moins exacts, disons, pour être raisonnable. Et à ce moment-là, nous, on a dit, on s'est donné comme mandat d'informer la population sur le développement éolien au meilleur de notre connaissance puis au meilleur des recherches qu'on faisait aussi pour informer la population.

480 Et à la suite de ça, bien, comme Raynald l'a mentionné, on a sorti un document qu'on a envoyé dans chaque résidence de Kinnear's Mills pour informer les gens sur les préoccupations.

485 Les préoccupations, vous savez, on a entendu parler de toutes sortes de choses, les éoliennes causaient le cancer, l'épilepsie, asséchaient les terres, ça causait l'acouphène, etc. Donc c'est un peu ça qu'on s'est donné comme mandat pour corriger un peu ces informations-là.

PAR LE PRÉSIDENT:

490 Monsieur Dériger.

PAR LE COMMISSAIRE:

J'aimerais revenir au niveau de vos recommandations.

495 Dans vos quatre (4) recommandations, vous dites qu'il doit être fait à travers la Société de développement économique de la région de Thetford. Pourquoi avoir choisi la SDE comme organisme?

PAR M. RAYNALD PARÉ:

500 Parce que la Société de développement économique, moi, j'ai déjà siégé sur le conseil d'administration, c'est une organisation que je connais bien, c'est une organisation qui fait du développement socioéconomique, ça nous apparaissait l'organisme le plus apte, parce qu'ils font du développement socioéconomique, ils sont assez bien organisés.

505 Et on les a rencontrés d'ailleurs. On s'est fait aider techniquement pour fonder le Mouvement et ils ont donné un certain appui. Alors ça nous apparaissait tout à fait logique.

510 Et je pourrais ajouter que la Société de développement économique est très connue dans la région. Et je pense que ça serait l'organisme tout désigné, étant donné qu'ils sont impliqués dans ce projet-là, pour acheminer l'information à la population à travers les médias.

PAR LE COMMISSAIRE:

515 Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

520 Peut-être une petite dernière, là, parce qu'elle me chicote un petit peu!

Vous dites dans votre première recommandation:

525 "La population soit informée de l'impact visuel ressenti par les résidents et les touristes après la première année d'exploitation."

Et là, à ce moment-là, les éoliennes vont être érigées?

PAR M. RAYNALD PARÉ:

530 C'est ce qu'on souhaiterait, c'est qu'après un (1) an d'exploitation, il y ait un sondage scientifique de fait auprès des résidents de la région, auprès des touristes également pour connaître l'ampleur des inquiétudes.

535 Nous, on pense qu'après un (1) an, les peurs existantes chez certains vont s'atténuer avec le temps.

PAR LE COMMISSAIRE:

540 J'aurais peut-être une question de précision! À la page 7 de votre mémoire, vous dites que "plusieurs sites des futures éoliennes ont fait l'objet de déboisement ces dernières années par les propriétaires", est-ce que vous savez si ces déboisements-là ont été faits pour recevoir des éoliennes ou pour d'autres usages?

PAR M. RAYNALD PARÉ:

545 Non, absolument pas. C'est que ça a été déboisé parce que ça devait être déboisé, le bois était rendu à maturité. Puis il y en a quelques-uns des propriétaires qui ont déboisé.

550 Si bien que ces sites qui sont déjà déboisés, c'est sûr qu'il va y avoir moins d'impacts environnementaux lorsqu'on plantera les éoliennes, si on le faisait. C'est juste pour ça.

PAR LE COMMISSAIRE:

Merci.

555

PAR LE PRÉSIDENT:

Messieurs, je vous remercie beaucoup d'être venus témoigner ici.

560

PAR M. RAYNALD PARÉ:

Merci infiniment.

565

RICHARD LAPOINTE

PAR LE PRÉSIDENT:

Maintenant, j'inviterais monsieur Richard Lapointe!

570

Bonsoir monsieur Lapointe.

PAR M. RICHARD LAPOINTE:

Bonjour monsieur le Président.

575

PAR LE PRÉSIDENT:

Nous vous écoutons.

580

PAR M. RICHARD LAPOINTE:

LECTURE DU MÉMOIRE

585

FIN DE LA LECTURE (Page 1, 4^e paragraphe, fin, "... à dix millions (10 M\$).")

Pour une petite municipalité, c'est important.

590

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 5^e paragraphe, "Étant donné...")

FIN DE LA LECTURE (Page 1, fin, "... d'un aussi beau projet.")

Merci.

595 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci. On a quelques questions à vous poser quand même.

Vous, vous demeurez, est-ce que vous êtes au centre-ville ou vous êtes sur un rang?

600

PAR M. RICHARD LAPOINTE:

Je suis juste à l'entrée de Kinnear's Mills. Moi, je vais en voir douze (12) ou treize (13).

605

PAR LE PRÉSIDENT:

À l'entrée, vous voulez dire en bas de la petite côte?

PAR M. RICHARD LAPOINTE:

610

Juste en haut.

PAR LE PRÉSIDENT:

615

Vous allez les voir?

PAR M. RICHARD LAPOINTE:

Moi, je vais en voir douze (12) ou treize (13), oui.

620

PAR LE PRÉSIDENT:

Puis elles vont être à quelle distance?

625

PAR M. RICHARD LAPOINTE:

Deux (2 km) à trois kilomètres (3 km).

PAR LE PRÉSIDENT:

630

Quand vous dites à votre deuxième paragraphe que suite aux audiences du BAPE, ça vous a rassuré sur les éléments de l'intégration visuelle, par rapport aux préoccupations patrimoniales qui sont soulevées, vous, qu'est-ce qui fait que vous, ça semble pas vous préoccuper?

635

PAR M. RICHARD LAPOINTE:

640 Bien moi, j'aime les éoliennes, puis j'aime l'énergie propre. Puis moi, la vue d'une éolienne, l'acceptation des éoliennes, c'est dans le regard de celui qui les regarde, c'est ça.

Moi, j'ai passé à plusieurs endroits où il y avait des parcs éoliens, puis j'aime ça. Je trouve ça bien.

PAR LE PRÉSIDENT:

645 Monsieur Dériger.

PAR LE COMMISSAIRE:

650 Juste pour revenir sur la présentation du projet en 2007! Au moment où il y a eu la présentation du projet par la municipalité, j'imagine, puis des promoteurs, est-ce qu'il a été question de la réglementation qui devait être changée? Est-ce que ça a été mentionné?

PAR M. RICHARD LAPOINTE:

655 Non.

PAR LE PRÉSIDENT:

660 C'était vraiment une présentation du projet préliminaire?

PAR M. RICHARD LAPOINTE:

665 C'est la présentation du projet telle que pratiquement était présentée le mois passé. C'est là que j'ai eu les chiffres intéressants pour la municipalité, ses redevances, ces choses-là.

PAR LE COMMISSAIRE:

670 Est-ce que c'était le projet tel qu'on a vu au mois de septembre cette année ou c'est un projet qui était différent?

PAR M. RICHARD LAPOINTE:

675 Non, pratiquement le même.

PAR LE COMMISSAIRE:

Merci beaucoup.

PAR LE PRÉSIDENT:

680

Monsieur Lapointe, merci beaucoup, bonsoir.

685

CHRISTIAN NOËL

PAR LE PRÉSIDENT:

690

Monsieur Christian Noël.

Bonsoir monsieur Noël.

PAR M. CHRISTIAN NOËL:

695

Bonsoir monsieur Fortin, monsieur Dériger.

700

Je suis un résident occupant depuis une trentaine d'années sur une terre qui fait partie d'un territoire patrimonial dont les valeurs sont encore rattachées aux anciens droits seigneuriaux et patrimoniaux du Québec, ainsi que de la spécificité du Québec dans sa constitution du Québec.

705

Je suis originaire de la région depuis 1537 de famille, et je suis pas tout seul, il y a des Anglais aussi que ça fait aussi longtemps que ça. Je fais juste ça pour me replacer, puis je commence!

710

Je suis bûcheron, et puis j'ai parcouru le Québec un petit peu partout, à partir du détroit d'Hudson dans toute sa largeur, et du nord au sud aussi. J'ai travaillé aussi au projet de la Baie-James pendant une vingtaine d'années, en exploration, puis très proche de l'environnement.

Alors moi, je vais faire ma présentation sur le transfert de la prospérité et l'acceptabilité sociale.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 1^{er} paragraphe)

715

FIN DE LA LECTURE (Page 1, 1^{er} paragraphe, fin, "... de dettes.")

C'est ça la semaine passée, puis ça continue.

720

De cinq mille dollars (5000 \$) à neuf mille dollars (9000 \$) aujourd'hui, il a crû de quatre-vingt-sept pour cent (87 %) depuis 1981, et je ne fais que présenter ici, vous allez voir pourquoi.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 2^e paragraphe, 2^e ligne, "La dette agricole...")

FIN DE LA LECTURE (Page 1, 2^e paragraphe, fin, "... projeté.")

725

Et je parle agricole, parce que je me rapproche des terres et des propriétaires terriens.

730

Pendant ce temps, on a laissé s'échapper deux milliards (2 G\$) de nos ressources en territoire complètement privé, parce qu'on est du territoire privé. Ça nous appartient, on a payé pour, c'est à nous, que ce soit nos pères, nos ancêtres, c'est à nous autres, ces territoires-là. On a le premier droit là-dessus. Je vais y revenir.

735

Pour un seul individu, Hydro-Québec soutient des profits qui eux-mêmes sont en baisse parce qu'ils sont en surplus comme jamais enregistrés avec le soutien privé de nos territoires à notre insu. C'est comme ça qu'on le perçoit. De nos territoires à notre insu pour un projet qui est déficitaire. Nous réclamons justice à juste titre de notre dû.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 4^e paragraphe, "L'impact...")

740

FIN DE LA LECTURE (Page 1, 4^e paragraphe, fin, "... en dédommagements.")

Légal, parce qu'ils se sont trompés. Moi, je serais en faillite ça fait longtemps si j'avais fait ça avec ma propriété, là.

745

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 5^e paragraphe, "En fabriquant...")

FIN DE LA LECTURE (Page 1, 7^e paragraphe, 2^e ligne, "... pour les onshores...")

750

Mais, ce qui est intéressant, c'est qu'il y a huit point deux cents (8,2 ¢) pour n'importe quel propriétaire privé qui veut s'en installer puis se soustraire au réseau public. Alors j'y arrive!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 7^e paragraphe, N.B., "Nous sommes donc...")

755

FIN DE LA LECTURE (Page 1, 8^e paragraphe, avant-dernière ligne, "... au passage point six cinq pour cent (0,65 %)...")

760

À un pour cent (1 %) pour quelques individus et un autre point six cinq pour cent (0,65 %) pour la municipalité. C'est ce qui a été appelé par le promoteur: la broue sur le bidon de bière! Et oui, je suis d'accord avec, c'est la seule chose.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 9^e paragraphe, "Pourtant...")

FIN DE LA LECTURE (Page 1, fin, "... de certains élus.")

765 Parce que c'est une impasse, ça devient nuisible. C'est sûr, il y en a là-dedans qui sont en conflit d'intérêts, donc il y a jamais rien qui se règle.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 1^{er} paragraphe, "Le transfert de prospérité...")

770 **FIN DE LA LECTURE (Page 2, 1^{er} paragraphe, 5^e ligne, "... de l'apartheid économique...")**

Qui nous a été et qu'on voit dans les pays du Tiers-monde.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 1^{er} paragraphe, 5^e ligne, "écartant le concept...")

775

FIN DE LA LECTURE (Page 2, point 10, 2^e ligne, "... de Siemens.")

C'est pas nous qui investissions, c'est Siemens, des Allemands qui investissaient quatre point cinq milliards (4,5 G\$) ici.

780

L'Allemagne, un deuxième refus après celui des Danois en 2002, même projet, des Danois, a été refusé avant.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, point 10, 3^e ligne, "À six point cinq cents (6,5 ¢)...")

785

FIN DE LA LECTURE (Page 2, point 10, 8^e ligne, "... au sud du fleuve...")

C'est à rien comprendre.

790 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, point 10, 8^e ligne, "... en territoire privé...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 2, point 11, 4^e ligne, "... quatorze point neuf milliards (14,9 G\$)...")

795

Aujourd'hui, au prix d'aujourd'hui, dans une affaire qu'on n'a même pas besoin.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, point 11, 4^e ligne, "... puis on veut...")

FIN DE LA LECTURE (Page 2, point 11, fin, "... pour le deux mille mégawatts (2000 MW).")

800

Ça, c'est le double du premier, là, le premier appel d'offres de mille mégawatts (1000 MW). A peu près quatre (4) ans plus tard.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, point 11, 2^e paragraphe, "Là, notre position...")

805

FIN DE LA LECTURE (Page 2, point 12, fin, "... plus se payer.")

Dernière réunion il y a deux (2) semaines au G8!

810 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, point 13, "Au moment...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 2, point 13, 2^e ligne, "... le BTU.")

815 Puis il va rebaisser, puis je vais vous dire pourquoi. Parce que le prix de l'énergie électrique sur les marchés est fondé sur le prix du gaz.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, point 13, 2^e ligne, "Le taux d'énergie...")

FIN DE LA LECTURE (Page 2, point 13, fin, "... l'acre.")

820

Depuis que la spéculation gazière a commencé.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, point 14, "Les spécialistes...")

825 **FIN DE LA LECTURE (Page 2, point 14, 2^e ligne, "Nos territoires privés...")**

830 Parce que c'est toujours des territoires privés qu'on parle ici, on a payé pour! Ils sont à la jonction du triangle de Rabaska, Cacouna et les tunnels abandonnés d'entreposage de gaz naturel des mines de Thetford Mines. Il y a jamais personne qui parle de ça, pourtant, c'est tout dans les plans.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 1^{er} paragraphe, 1^{re} ligne, "Ces propriétés...")

FIN DE LA LECTURE (Page 3, 1^{er} paragraphe, fin)

835

Sûrement que les gens de Thetford vont être fiers d'apprendre, et sans doute qu'on va leur faire croire sans doute qu'ils pourront obtenir du gaz à bon prix.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, point 15, "Le territoire...")

840

FIN DE LA LECTURE (Page 3, point 15, fin, "... des contribuables.")

Si c'est le gaz qu'on veut, qu'on y aille, là.

845 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, point 16, "Ce gouffre...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 3, point 16, 2^e ligne, "... de pertes...")

850 Et trente-cinq milliards (35 G\$) à la Caisse de dépôt qu'on parle plus, parce qu'on l'a oublié, et des plus sérieux!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, point 17, "Pourquoi...")

FIN DE LA LECTURE (Page 3, point 17, 4^e ligne, "... pourquoi?")

855 Nous autres, on fait les foins, on est chez nous, on le sait, puis on sait quand ils sont là, puis ça adonne pas avec leurs données.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, point 17, 4^e ligne, "N'a-t-il jamais...")

860 **FIN DE LA LECTURE (Page 3, point 17, dernière ligne, "... d'économie énergétique?")**

Avec l'économie d'énergie, au Québec, si on faisait l'économie d'énergie, on n'aurait même pas besoin d'éolien, puis on gaspillerait pas, on perdrait pas quinze milliards (15 G\$).

865 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, point 18, "Quant à la F.E.D....")**

FIN DE LA LECTURE (Page 3, avant-dernière ligne, "... ni au pétrole...")

870 On n'a aucune raison d'avoir ça ici, parce qu'on n'est pas avec ces conditions; on n'a même pas à se comparer à personne d'autre. On est unique dans ce qu'on est au Québec, puis on devrait continuer à en profiter, c'est ce qui a fait notre puissance. Puis dans le moment, c'est ce qui va faire notre perte, notre ruine.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, dernière ligne, "... reconnue comme...")

875

FIN DE LA LECTURE (Page 4, 1^{er} paragraphe, fin, "... conceptuellement.")

880 Que chaque citoyen devra payer. Il va recevoir cinq piastres (5 \$) à la fin de l'année pour ces éoliennes, mais il va payer deux cent soixante-cinq (265 \$) prévu dans la hausse de tarif rien que pour cette année.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, 2^e paragraphe, "La solution...")

FIN DE LA LECTURE (Page 4, 2^e paragraphe, 3^e ligne, "... le concepteur...")

885

890 C'est pas compliqué. Tu mets les éoliennes là, puis tu donnes les revenus aux agriculteurs qu'eux autres en ont grandement besoin. Ça fait que là, on fait d'une pierre deux (2) coups. Ça revient au même que ses vaches, que son bois, que toutes les ressources pour lesquelles il retire ce vent-là, il y a aucune preuve, il y a aucune loi au Québec qui dit que ça appartient à un ou à l'autre.

895 Mais normalement, dans la normalité des choses, un propriétaire terrien a le droit de couper son arbre, puis il a le droit de profiter de sa terre, il vit dessus, puis c'est comme ça qu'il survit puis faire survivre sa région.

Alors le principe est là, c'est comme ça, puis il y a aucune loi, aucun règlement, il y a rien qui dit que le vent est pas pire qu'une épinette ou d'autre chose.

900 Et d'ailleurs, les études de l'Université de Laval et de l'UQAM tendent à prouver le contraire. L'exploitation devrait se faire par les gens locaux!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, 2^e paragraphe, 3^e ligne, "... convoiteur...")

FIN DE LA LECTURE (Page 4, fin)

905 Vous connaissez sans doute l'expression!

Je vous remercie de m'avoir écouté, ça vient de coûter deux cent cinquante mille dollars (250 000 \$). Merci.

910 **PAR LE PRÉSIDENT:**

On a des petites questions à vous poser.

915 **PAR M. CHRISTIAN NOËL:**

Ah, vous en avez?

920 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Oui, tant qu'à être rendu à deux cent cinquante mille dollars (250 000 \$)!

Est-ce que vous habitez à Kinnear's Mills?

925 **PAR M. CHRISTIAN NOËL:**

Non, justement. Je suis juste frontalier avec Kinnear's, mais quand tu es frontalier avec Kinnear's, tu te fais dire par le conseil que tu as pas le droit d'exprimer ton point de vue.

930 Mais l'éolienne est pas sur ton territoire, étant donné que tu paies pas de taxes là. Alors c'est beau, c'est ça la démocratie et les lois que je vous parlais tout à l'heure.

PAR LE PRÉSIDENT:

935 Frontalier, vous êtes...

PAR M. CHRISTIAN NOËL:

940 Mais je vais les avoir pas loin de chez nous, puis j'attendrai pas qu'elles soient rendues là.

PAR LE PRÉSIDENT:

945 Vous êtes à Saint-Jean-de-Brébeuf, vous êtes à la frontière...

PAR M. CHRISTIAN NOËL:

950 Non, je suis justement où est-ce qu'il va y avoir un parc éolien qui justement appartiendrait à un homme d'affaires qui fabriquerait des éoliennes et comme par hasard aurait aussi acheté des sommets de montagnes. Vive le vent! Et voilà.

PAR LE PRÉSIDENT:

955 Monsieur Dériger.

PAR LE COMMISSAIRE:

960 Peut-être une petite question! Si les projets éoliens se faisaient en terre publique au lieu d'en terre privée, est-ce qu'à ce moment-là, ça serait plus facile?

PAR M. CHRISTIAN NOËL:

965 Bien moi, je crois avoir répondu indirectement à ça, mais je vais y répondre.

970 C'est une grosse question de bon sens. Moi, j'ai travaillé sur le territoire de la Baie-James, j'ai travaillé à la baie d'Ungava, dans le Labrador, à Caniapiscau, partout. J'ai une licence en météo, et puis je peux vous sortir, d'ailleurs c'est là en référence, vous l'avez sur le rapport détaillé, la carte des vents, justement pour venir – je fais le tour un peu de votre question, mais j'y réponds, parce que ça va vraiment être complet – c'est que la carte des vents justement au territoire de LG4 et Manic est au maximum en Amérique du Nord. C'est là qu'ils sont. C'était connu de Siemens, c'est connu du gouvernement du Québec, c'est connu de l'Hydro.

975 Puis si ces éoliennes-là avaient été bâties là à LG4, à Manic, à LG3 – LG3, c'est un des plus hauts barrages au monde, c'est plus haut que LG4, mais c'est plus petit en termes de réservoir – c'est là qu'elles devraient être, les éoliennes.

980 Parce qu'ils se plaignent que le réservoir hydraulique baisse, mais oui, mais si le réservoir hydraulique baisse, tu pars tes éoliennes de six (6 MW) puis huit mégawatts (8 MW), elles sont encore plus puissantes qu'une génératrice hydraulique. Pendant ce temps-là, ton réservoir monte, puis tu as une double économie écologique. Ça, c'est de l'écologie, en même temps que tu déranges personne, et puis que ton système de transport énergétique.

Il y a un double service, tu as pas besoin de rebâtir des lignes, tu as pas besoin de faire des routes, tout est là.

985 Bien sûr que je suis en faveur. Parce qu'en plus, si on avait bâti ces éoliennes-là, il y aurait pas de Romaine, il y aurait pas de Rupert, il y aurait pas tous ces projets-là qui sont là aujourd'hui.

990 Aux États-Unis, ils ont tout compris ça. Ils sont rendus au-dessus de douze cents (1200) éoliennes de deux point cinq (2,5 MW), de trois (3 MW), puis ils s'en vont sur du six mégawatts (6 MW). Ils installent tout ça chaque bord des barrages. Pourquoi ça marche là, ça marche partout ailleurs, puis au Québec ça marche pas?

995 Il y a quelqu'un qui marche pas au Québec certain, c'est pas nous autres.

C'est ce que je vous dis, les résidents l'ont tout compris. C'est sûr qu'ils l'ont tout compris.

1000 Ce que je vous ai donné là, ça vient des études de la chaire économique de l'Université de Montréal. Ça vient du président de l'Ordre des architectes de Montréal. Ça vient d'associations de biologistes, de journalistes, de professionnels qui sont tous référés là-dedans. Puis si vous allez sur le site qui est mentionné en bas, vous allez retrouver ce rapport-là qui est "backé" avec cinquante (50) pages minimum.

1005 Ça me fait plaisir, je vous remercie.

PAR LE COMMISSAIRE:

Merci.

1010

PAR LE PRÉSIDENT:

Merci monsieur Noël.

1015

EDNA CUSTEAU

1020

PAR LE PRÉSIDENT:

Maintenant, on inviterait madame Edna Custeau.

1025

Bonsoir.

PAR Mme EDNA CUSTEAU:

Bonsoir.

1030

LECTURE DU MÉMOIRE

"That's it".

1035

PAR LE PRÉSIDENT:

J'ai quelques questions à vous poser.

1040

J'aime ça savoir à quel endroit exactement le citoyen réside; est-ce que vous êtes au centre-ville de Kinnear's Mills?

PAR Mme EDNA CUSTEAU:

Oui, je demeure sur la rue Lowry et je suis vraiment dans le centre.

1045

PAR LE PRÉSIDENT:

À ce moment-là, vous allez en voir combien d'éoliennes?

1050

PAR Mme EDNA CUSTEAU:

Le nombre, je pourrais pas vous dire exactement. Mais d'après les photos, je les vois sur l'horizon.

1055

PAR LE PRÉSIDENT:

En arrière de l'église?

PAR Mme EDNA CUSTEAU:

1060

En arrière du paysage, oui.

PAR LE PRÉSIDENT:

1065 Vous dites que vous avez été informée mais non consultée et vous proposez un référendum?

PAR Mme EDNA CUSTEAU:

1070 Bien, je crois qu'il est un peu tard présentement.

Mais je pense que dès le début, moi, je parle toujours comme résidente de Kinnear's Mills, je parle pas pour les autres communautés, il me semble que quelque chose d'aussi important que ce projet-là, après que les bons et les mauvais côtés, qu'on aurait été informés des deux (2) côtés par notre conseil, parce que s'il est en mesure de voter pour nous, il aurait dû être en mesure de nous informer, pas juste d'un côté, mais de l'autre aussi.

1080 Et après cette information-là qui nous aurait été, qu'on aurait tous su qu'elle s'est donné tel soir, telle place et tout ça, faire un référendum eh bien là, tout le monde vote derrière, personne se lève ou se lève pas ou ose pas insulter le voisin, ose pas insulter son ami, tout le monde vote à l'anonymat, et puis tu aurais eu le vrai pouls de la population concernée, remarquez bien, je dis bien concernée.

1085 Parce que c'est nous qui allons vivre avec ça. C'est pas le monde d'ailleurs, et c'est pas les propriétaires qui vivent ailleurs, c'est nous qui demeurons dans Kinnear's Mills.

1090 Et pour revenir à ta question, tu demandes combien d'éoliennes je vais voir, je ne crois pas que le nombre d'éoliennes qu'on voit est la question pertinente ici. Ce qui est important, c'est que si tu montes sur la route, si tu montes chez monsieur Malo, si tu vas là, tu les vois, une partie du village, tu montes à l'église, j'en vois d'autres. C'est le principe de la chose.

Et est-il vraiment nécessaire de venir installer ça parmi notre communauté? Trente-six (36), c'est pas du "chicken feed", ça. Trente-six (36) éoliennes dans notre petite communauté.

1095 Écoutez, je suis bien pour ce qui est vert, je l'étais probablement avant tous ces projets-là, mais je ne comprends pas l'idée de venir. J'ai rien contre l'éolien en principe, parce que premièrement, je connais pas toute la technologie liée à la bébelle elle-même.

1100 Ce que je suis contre, c'est le fait qu'on vienne les installer dans des secteurs peuplés, en plus qu'on a les plus beaux paysages des alentours, puis on vient nous mettre ça, puis on nous dit: vous allez vous habituer, vous allez plus les voir! Voyons donc!

PAR LE PRÉSIDENT:

1105 Mais vous dites que le référendum ou la consultation aurait pu s'exercer plus tôt ou très tôt?

PAR Mme EDNA CUSTEAU:

1110 Bien oui.

PAR LE PRÉSIDENT:

1115 Mais là, vous dites en même temps que là présentement, il est trop tard, pourquoi vous dites qu'il est trop tard?

PAR Mme EDNA CUSTEAU:

1120 À qui voulez-vous qu'on s'adresse pour faire un référendum? À notre conseil qui a supposément déjà signé? En tout cas! Trois (3) points de suspension.

PAR LE PRÉSIDENT:

1125 Parce qu'il y a aucun certificat qui est émis pour l'instant.

Monsieur Dériger.

PAR LE COMMISSAIRE:

1130 Peut-être une question. Dans votre mémoire, vous dites qu'il semble que le Conseil municipal aurait dû faire des démarches pour vous informer des avantages et des inconvénients.

Est-ce que le conseil était en mesure de le faire, est-ce qu'il avait l'information suffisante sur le dossier pour vous dire les inconvénients et avantages dans un dossier comme celui-là?

1135 **PAR Mme EDNA CUSTEAU:**

Bien, monsieur, ils ont voté pour. Lorsqu'ils ont voté pour, ils devaient avoir l'information nécessaire pour faire une décision intelligente.

1140 Ils auraient pu nous transmettre simplement l'information qu'ils avaient. Mais ça a pas été fait.

1145 Les seules informations qu'on a reçues, c'est quand on venait à des réunions, des choses. Puis moi, celles que je suis allée, il a toujours été présenté par trois 3Ci qui, je crois pas, était en mesure de nous donner les inconvénients, c'était pas son but.

PAR LE COMMISSAIRE:

1150 Est-ce que la MRC aurait pu jouer un rôle plus actif dans ce dossier-là?

PAR Mme EDNA CUSTEAU:

Bien moi, je regarde toujours mon petit coin, parce que c'est là qu'il y en a trente-six (36).

1155 Allez plus loin à Thetford, je crois qu'il y a assez de monde intelligent à Thetford qui aurait pu allumer et voir ces solutions-là pour ce qui est de la région...

PAR LE COMMISSAIRE:

1160 Non, mais ma question: Est-ce que la MRC aurait pu vous aider, aider la municipalité dans toutes les démarches qui ont été faites?

Mais vous êtes pas obligée de répondre.

1165 **PAR Mme EDNA CUSTEAU:**

Je le sais pas, monsieur. Je trouve ça très bizarre qu'une dizaine de personnes votent sur un gros projet comme ça, puis qu'ils sont pas en mesure de nous donner l'information, mais ils sont en mesure de décider pour nous. C'est ça que je trouve qui est pas logique.

1170

PAR LE COMMISSAIRE:

Merci beaucoup.

1175 **PAR LE PRÉSIDENT:**

J'en ai une petite dernière! J'aimerais ça que vous m'expliquiez un petit peu comment est-ce que la municipalité a fait les choses.

1180 Parce que vous dites, ils nous ont présenté le projet, ils nous ont présenté un règlement, mais ils nous ont donné juste les avantages. Ils ont pas répondu aux questions, un peu comme on l'a fait en première partie de l'audience?

PAR Mme EDNA CUSTEAU:

1185

Moi, les quelques fois que j'ai été à des réunions de municipalité, je parle pas de 3Ci, les réponses qu'on avait souvent, c'est que c'était pas le temps de poser ces questions-là, que c'était pas ça qui était sur l'agenda ce soir, et puis qu'on aurait les réponses aux réunions de 3Ci, les réunions exprès pour les éoliennes.

1190

Mais lorsqu'on est allé aux réunions d'information du parc, c'était toujours présenté par 3Ci, c'était pas présenté par notre municipalité.

PAR LE PRÉSIDENT:

1195

Puis quand vous étiez convoquée, est-ce que vous étiez convoquée dans le cadre d'une séance régulière du conseil? Est-ce qu'il y avait eu des publications dans les journaux?

PAR Mme EDNA CUSTEAU:

1200

Souvent, c'était dans les journaux qu'on voyait qu'il y avait une réunion. Des fois, c'était des circulaires qui étaient à la maison, des genres de petits pamphlets qui venaient à la maison.

1205

Mais ce que je veux dire, moi, le point que j'essaie de souligner, c'est que ça venait souvent, ces choses-là, présenté à Thetford ou à Kinnear's, mais par 3Ci. C'était pas présenté – il me semble que la municipalité, avant de voter l'accord sur un projet qui est aussi grand et aussi important, aurait dû réunir ces gens qui les ont votés, qui les ont mis là, les réunir et puis nous expliquer ce qui se passait.

1210

On a eu une information, je suis allée à la première, moi, à Kinnear's Mills, qui a été présentée par 3Ci. On a eu l'information, la même qu'on a à chaque fois qu'ils allument ça, c'est toujours la même histoire qu'ils nous racontent.

1215

Mais eux autres, ils veulent vendre leur projet, et c'est certain qu'ils nous donneront pas l'autre côté. C'est là que je trouve que la municipalité, son devoir aurait été de nous informer des deux (2) côtés.

PAR LE PRÉSIDENT:

1220

Merci beaucoup, bonne soirée.

1225

STÉPHANE LACHANCE

PAR LE PRÉSIDENT:

1230

Maintenant, j'inviterais monsieur Stéphane Lachance.

PAR M. STÉPHANE LACHANCE:

1235

Bonsoir monsieur le Président.

PAR LE PRÉSIDENT:

1240

Bonsoir monsieur Lachance.

PAR M. STÉPHANE LACHANCE:

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 1^{er} paragraphe, début)

1245

FIN DE LA LECTURE (Page 3, dernier paragraphe, 6^e ligne, "... par année...")

Dont cent cinquante millions (150 M\$) en dédommagement.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, dernier paragraphe, 6^e ligne, "... devront être...")

1250

FIN DE LA LECTURE (Page 6, fin)

PAR LE PRÉSIDENT:

1255

Merci. Quand vous dites en page, les pages sont pas numérotées, mais vous dites: "Le promoteur et le maire de Kinnear's Mills n'ont pas compris que la transparence et la consultation des citoyens n'auraient pas donné naissance à de la méfiance", ils auraient pu procéder comment?

1260

J'aimerais ça vous entendre dire quel aurait été le cheminement idéal?

PAR M. STÉPHANE LACHANCE:

1265

Ce serait d'avoir soit passé des pamphlets dans toutes les maisons du village, demander aux gens de se présenter et leur dire exactement où seraient situées les éoliennes, c'est quoi les effets stroboscopiques.

1270 Il y a des choses ici qu'on n'a pas tout à fait compris durant le BAPE. Les ultrasons, c'est bien beau de parler de trente (30) dB, quarante (40) dB, mais pour quelqu'un qui connaît pas les termes, comment qu'on fait pour s'imaginer c'est quoi, trente (30 dB) ou quarante (40) dB?

1275 Moi, comme je vous dis, quand on va sur YouTube, puis on voit des gens qui ont pris leur caméra, puis ils ont dit, regardez, j'ai ça à côté de ma maison, puis voici ce que ça donne, puis on entend le bruit, on voit les pales en mouvement, on a l'effet de grosseur, on a les effets stroboscopiques, c'en est épouvantable.

Pourquoi qu'on peut pas voir ces images? Sur l'écran très gros comme il est là? Moi, j'aurais aimé ça voir ça.

1280 Mais pendant trois (3) jours, j'ai eu les oreilles remplies remplies, mais les yeux fermés. Une image vaut mille mots. Est-ce qu'on peut avoir une image réelle de quelqu'un qui a une éolienne à côté de chez eux et qui subit les effets à tous les jours?

1285 Les gens n'ont pas conscience c'est quoi un parc éolien. On nous parle de quarante (40) étages, on n'a rien qui ressemble à quarante (40) étages ici. On n'a pas la vision de ça. Quarante (40) étages, oui, c'est grand, c'est gros, mais quand on va l'avoir en pleine face, je suis persuadé qu'il y a beaucoup de monde qui ont pas ces informations-là qui vont voir, qui vont dire, avoir su que c'était gros comme ça, on n'aurait jamais accepté ça!

1290 On manque l'image. On a beaucoup d'informations, mais les gens ici sont pas des techniciens en éoliennes. On sait pas c'est quoi. On essaie de faire des recherches du mieux que je peux sur Internet, avec des coupures de journaux, c'est pas notre domaine.

1295 C'est comme s'il fallait qu'on prenne pour acquis que l'étude du promoteur, c'est la bible, puis qu'on questionne pas ça, tout est beau là-dedans. Puis même le ministre de l'Environnement dit, on y fait confiance. Bien oui, mais il y a pas de contre-expertise? C'est une étude payée par le promoteur; tout de suite là, la lumière rouge, il faut qu'elle allume, là.

Je sais pas si ça répond à votre question!

1300

PAR LE PRÉSIDENT:

Oui, ça répond.

1305

Non, s'il vous plaît, pas de signes d'approbation ni de désapprobation, on continue!

Monsieur Dériger.

PAR LE COMMISSAIRE:

1310

Mais pour poursuivre avec cette question-là! À ce moment-là, qui doit faire les études?

Parce que là, vous remettez en question l'étude du promoteur en disant, c'est une étude payée...

1315

PAR M. STÉPHANE LACHANCE:

Oui, excusez, le promoteur, lui, il nous présente son étude de façon à ce qu'elle soit très belle. C'est qu'on peut pas lui demander d'autodétruire son étude; le but, pour lui, c'est que ça passe, puis de nous la faire passer de la plus belle façon possible.

1320

C'est pas le promoteur qui va nous dire les désavantages de l'éolienne, ça viendra pas de lui.

Mais lorsqu'on voit des vidéos de personnes qui filment des éoliennes, c'est pas le promoteur qui va nous montrer ça sur son écran. Où qu'on va chercher cette information-là?

1325

Est-ce que c'est le gouvernement du Québec qui va dire, regardez, nous autres, on a été filmer des éoliennes chez quelqu'un qui vraiment que c'est en train de le rendre fou, les effets stroboscopiques, puis le son, puis il considère déménager, mais sa maison vaut moins qu'elle valait à cause de l'éolienne, c'est qui qui va nous dire ça?

1330

Nous autres, à part d'essayer d'aller sur Internet puis fouiller pour de l'information, c'est pas de l'information accessible. Mais on sait qu'elle est là, mais y a-t-il des professionnels qui vont vouloir s'avancer puis dire, aïe, non non, c'est pas correct, ça, là. Qui qui va nous donner cette information-là? Moi, je le sais pas.

1335

C'est pour ça que ça porte au questionnement, ça porte au doute, à la méfiance, et puis quand on va dans les réunions du conseil, puis qu'on se fait dire, bien là, écoutez, c'est signé. Les propriétaires terriens ont signé, puis le conseil a signé, puis c'est ça, c'est fait.

1340

Puis tantôt, comme monsieur Paré disait, on va installer les éoliennes et puis dans un (1) an, puis dans deux (2) ans, puis dans cinq (5) ans, on va demander aux gens ce qu'ils en pensent! Non, mais c'est fou raide, ça là, ça a pas de bon sens.

1345

Une fois qu'elles vont être plantées, les éoliennes, pensez-vous qu'on va les enlever? Ça, j'aime pas ça me faire remplir comme ça, là. Ça, vraiment, c'est un peu de prendre les gens pour des imbéciles, de dire, inquiétez-vous pas, on va les planter, puis après ça, on va vous demander si vous les aimez!

1350

PAR LE PRÉSIDENT:

S'il vous plaît!

1355 Merci beaucoup monsieur Lachance.

PAR M. STÉPHANE LACHANCE:

Ça me fait plaisir.

1360

JEAN MALO

1365 **PAR LE PRÉSIDENT:**

J'inviterais maintenant monsieur Jean Malo.

PAR M. JEAN MALO:

1370

Est-ce que Stéphane Malo pourrait venir lire mon texte s'il vous plaît?

PAR LE PRÉSIDENT:

1375

Certainement.

PAR M. STÉPHANE MALO:

Bonsoir, je suis Stéphane Malo, le fils de Jean.

1380

Je parle toujours au nom de Jean Malo.

LECTURE DU MÉMOIRE

1385 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci beaucoup. Vous êtes toujours conseiller municipal?

PAR M. JEAN MALO:

1390

Oui.

PAR LE PRÉSIDENT:

1395 Comment ça s'est passé avec le maire, est-ce que vous avez eu des décisions – quand vous deviez prendre une décision, est-ce que vous avez fait des débats, comment ça s'est passé?

PAR M. JEAN MALO:

1400 Lorsqu'on posait une question à monsieur le maire, lorsque les citoyens venaient poser des questions à monsieur le maire, il avait une façon de répondre, il disait toujours: on en parlera au BAPE, on va en parler au BAPE!

PAR LE PRÉSIDENT:

1405 Mais moi, ma question, c'était de savoir, quand vous avez débattu la question de consulter ou de faire des réunions spéciales, j'imagine que c'est venu sur le tapis, ça, à un moment donné?

1410

PAR M. JEAN MALO:

Avec la population?

PAR LE PRÉSIDENT:

1415

Pour consulter la population.

PAR M. JEAN MALO:

1420

On n'a jamais dit qu'on consulterait vraiment par référendum ou quelque chose comme ça la population de Kinnear's.

1425 Le promoteur disait, avait toujours dit et a dit dernièrement qu'il se fiait sur le Conseil municipal pour dire que l'acceptabilité sociale avait été faite.

On n'a jamais consulté vraiment, posé des questions au monde, s'ils étaient vraiment intéressés.

1430

D'ailleurs, le monde était pas au courant trop trop de qu'est-ce qui se tramait, qu'est-ce que c'était pour avoir l'air, parce que – je m'enfarge un peu puis j'oublie des bouts!

PAR LE PRÉSIDENT:

1435

Allez-y, on est en train de discuter.

PAR M. JEAN MALO:

1440 Quand j'ai compris, quand j'ai commencé à lire, étudier puis tout ça, en 2007, on aurait été supposé de lire les orientations gouvernementales en matière d'aménagement. On aurait été supposé d'avoir ça entre les mains pour lire comme il faut comment procéder, comment avancer dans ce gros projet là.

1445 Je suis certain – je me suis informé auprès du conseil des membres, avez-vous lu ça? Personne l'avait lu. J'ai posé une question, j'ai demandé à des membres du conseil, qu'est-ce que vous connaissez sur les éoliennes?

À ma grande surprise, il y en a qui m'ont dit: on n'y connaît rien. Mais ils ont voté quand même, mais ils n'y connaissaient rien.

1450 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Continuez.

PAR M. JEAN MALO:

1455 Au point de vue, comment on pourrait dire, la MRC, on n'a pas été guidés par personne. On s'est fié un peu à notre instinct.

1460 On nous avait emmenés les voir à Baie-des-Sables. Quand j'ai vu ça, moi, j'ai commencé à me poser beaucoup de questions. On nous disait, bien, Baie-des-Sables, c'est pas si pire, mais j'ai dit, écoutez, Baie-des-Sables, c'est Baie-des-Sables. Kinnear's, c'est une autre chose, là, c'est pas pareil du tout. Chaque région ont leurs forces et leurs faiblesses, mais nous autres, Kinnear's, c'est différent.

1465 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Est-ce qu'il y a eu des propositions pour faire des démarches auprès de la MRC pour avoir leur appui?

1470 **PAR M. JEAN MALO:**

1475 Non. La MRC est jamais venue nous renseigner vraiment sur les impacts environnementaux, paysagers qui étaient pour nous sauter dans la face. On n'a jamais été renseignés vraiment par eux autres.

Si on faisait pas nos propres recherches puis tout ça, on connaissait rien.

PAR LE PRÉSIDENT:

1480 Puis est-ce qu'il y a eu des propositions pour que la Ville fasse des démarches auprès de la MRC, quand vous étiez en Conseil municipal?

PAR M. JEAN MALO:

1485 Là, ça remonte loin un peu. Il y a des points peut-être que j'ai oubliés, là, j'aimerais ça vous renseigner sur tout ce que je me souviens. Mais je me souviens pas.

PAR LE PRÉSIDENT:

1490 Vous dites aussi dans votre mémoire que la Ville est bien administrée. Je comprends qu'elle n'est pas endettée?

 La Ville est bien administrée, elle n'est pas endettée?

1495 **PAR M. JEAN MALO:**

 On a des règlements d'emprunts comme tout le monde qu'on remet bien, puis qu'on n'a pas de problème avec ça.

1500 Mais le vrai vrai budget, nous autres, chez nous, c'est pas quatre cent mille (400 000 \$), c'est sept cent quarante-six mille (746 000 \$) avec tous les revenus qui arrivent de part et d'autre. On n'est pas dans le trouble, nous autres, là.

PAR LE PRÉSIDENT:

1505 Donc vous dites, j'essaie d'interpréter, si je comprends bien ce que vous êtes en train de dire, vous avez pas vraiment besoin des redevances de quatre cent mille (400 000 \$)?

 Est-ce que j'ai mal compris?

1510

PAR M. JEAN MALO:

 À proprement dit, moi, non. On se contente de qu'est-ce qu'on a et on vit bien dans le calme, c'est beau. Et on se contente de qu'est-ce qu'on a.

1515

 Si on avait quatre cent mille (400 000 \$) demain matin, je me demande qu'est-ce qu'on en ferait, là. Peut-être qu'on virerait comme du monde qui gagne le 6/49 puis tout ça, peut-être qu'on aurait une période de petite crise là, peut-être, pour mettre dans nos chemins puis emmener des infrastructures.

1520

Mais il faut se dire une chose! L'éolien, c'est bon, je dis pas que c'est pas bon, mais ça accapare beaucoup de territoire. Chez nous, on ne peut pas construire où on veut. Et si on implante en plus trente-six (36) machines qui demandent cinq cents mètres (500 m), ça prend beaucoup de superficie, et on ne peut pas construire.

1525

Donc les jeunes peuvent pas revenir chez nous parce qu'ils peuvent pas construire.

Le zonage agricole, monsieur Lessard nous avait dit qu'il réglerait ça pour permettre aux jeunes de venir s'implanter. Mais qu'est-ce qui amène une vie dans une place comme chez nous, c'est quand les jeunes reviennent, quand le monde revient. Moi, j'appelle ça: l'eau revient au moulin et ça se met à retourner! Des magasins se construisent, puis tout ça.

1530

Mais c'est pas quatre cent mille (400 000 \$) qui va faire qu'on va se construire un bon gros magasin; mais qu'est-ce qu'on va foutre avec ça, il y aura pas personne!

1535

Excusez, si j'ai un peu bifurqué, mais ça s'entrechoque, moi, là!

PAR LE PRÉSIDENT:

Vous dites à une autre place que vous suggérez d'enlever huit (8) éoliennes?

1540

PAR M. JEAN MALO:

Oui, je suggère...

1545

PAR LE PRÉSIDENT:

Est-ce que si ces huit (8) éoliennes-là étaient enlevées, le projet...

1550

PAR M. JEAN MALO:

Non, non.

PAR LE PRÉSIDENT:

1555

C'est pas ça que vous voulez dire?

PAR M. JEAN MALO:

Non, non. Je suggère qu'on les enlève, parce que je pense que ces huit (8) là sont le virus qui va nuire à notre belle petite rivière.

1560

Mais je suis absolument contre le projet. Si j'avais le calendrier, si je vous montrerais Kinnear's, qu'est-ce que c'est, parce que ça l'a été posé de chez nous. C'est fantastique!

1565

PAR LE PRÉSIDENT:

Monsieur Malo, merci beaucoup.

1570

PAR M. JEAN MALO:

Je vous remercie beaucoup.

PAR LE PRÉSIDENT:

1575

Bonsoir. Maintenant, si vous me le permettez, on va prendre une pause de quinze (15) minutes, donc on reviendrait à neuf heures vingt-cinq (9 h 25). Merci beaucoup.

1580

SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

1585

**REPRISE DE LA SÉANCE
SOLANGE TRÉPANIÉ**

PAR LE PRÉSIDENT:

1590

Alors si vous voulez prendre place s'il vous plaît, nous allons poursuivre.

1595

Mais tout d'abord, je voudrais préciser! Certains d'entre vous avez vu que je me suis entretenu avec une personne, j'aimerais vous la présenter, il s'agit de mon patron, donc monsieur Pierre Renaud qui est président du BAPE. Monsieur Renaud est à quel endroit? Il est à l'arrière, donc c'est le monsieur avec qui je m'entretenais tantôt.

1600

Je voulais vous le préciser, parce que notre Code d'éthique est assez rigoureux, c'est pour ça que je peux pas m'entretenir avec chacun d'entre vous ou à tout le moins, on le fait en audience publique, pour que le processus soit transparent.

Donc sans plus tarder, j'inviterais madame Solange Trépanier.

PAR Mme SOLANGE TRÉPANIÉ:

1605

Bonsoir.

PAR LE PRÉSIDENT:

1610

Bonsoir madame.

PAR Mme SOLANGE TRÉPANIÉ:

LECTURE DU MÉMOIRE

1615

Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

1620

Merci beaucoup madame.

Quand, à la deuxième page, vous dites, vous comparez Kinnear's Mills et Thetford Mines. Si vous aviez à comparer Saint-Jean-de-Brébeuf et Kinnear's Mills, est-ce que c'est la même valeur patrimoniale?

1625 **PAR Mme SOLANGE TRÉPANIÉ:**

Je dirais que c'est pareil pour moi. Saint-Jean-de-Brébeuf, Kinnear's Mills, Saint-Jacques-de-Leeds, c'est des endroits similaires.

1630 Thetford Mines, ça reste Thetford Mines, avec ses terrils, ses puits de mines.

Je vous dirais qu'on est plus connus à Kinnear's Mills qu'à Thetford Mines. Pour avoir voyagé, puis des fois on me questionnait à savoir où ce que j'habitais, bien, je leur disais, bien, je vous dirai pas où ce que j'habite, c'est trop petit, vous connaîtrez pas ça. Je dis, je reste à Thetford Mines. On me répondait, ah, non, ça nous dit rien, Thetford Mines.

1635 Bien je dis, je vais vous dire où j'habite, j'habite à Kinnear's Mills. Ah, le petit village où ce qu'il y a quatre (4) églises pour sept (7) maisons! J'étais agréablement surprise de voir que mon petit village était connu puis pas Thetford Mines.

1640 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Est-ce que vous avez observé autant de mécontentement à Saint-Jean-de-Brébeuf qu'à Kinnear's Mills?

1645 **PAR Mme SOLANGE TRÉPANIÉ:**

Non, je pourrais pas vous dire, parce que je me tiens pas vraiment à Saint-Jean-de-Brébeuf. On est quand même deux (2) municipalités très – on se côtoie, là, mais sans plus.

1650 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Présentement, vous habitez le centre-ville?

1655 **PAR Mme SOLANGE TRÉPANIÉ:**

Moi, j'ai la plus belle vue de Kinnear's Mills. De chez moi, le ministère du Tourisme et différents organismes viennent chez moi dans ma cour pour photographier Kinnear's.

1660 J'ai ici avec moi les photos de différents – je sais pas si vous l'avez dans vos notes – c'est de chez moi sur mon balcon qu'on voit Kinnear's.

Comme vous pouvez voir, j'ai le plus beau point de vue. Alors je trouvais ça très regrettable d'avoir cinquante (50) éoliennes dans mon visage.

1665

PAR LE PRÉSIDENT:

Monsieur Dériger.

1670 **PAR LE COMMISSAIRE:**

Vous dites dans votre mémoire: c'est dommage que le projet vienne diviser les gens qui y habitent, est-ce que c'est le projet qui divise ou si c'est la façon qu'il a été abordé ou la façon que les gens ont été consultés au niveau de la municipalité?

1675

PAR Mme SOLANGE TRÉPANIÉ:

C'est certain qu'au niveau de la consultation, le manque de consultation, c'est un point majeur dans la division.

1680

Personnellement, j'ai rien contre les éoliennes, tout comme ceux qui m'ont précédée. Bon, même au début quand il a été question d'éoliennes, pour moi, c'était de l'énergie verte. On nous vend toujours ça comme ça.

1685

Mais j'ai voulu pousser plus loin ma recherche moi aussi, puis je me suis rendu compte que c'était pas juste positif, qu'il y avait des côtés négatifs à tout ça.

Mais j'aurais aimé que ce soit transparent. Il y a aucune transparence, pas d'information publique. On se sent comme David contre Goliath.

1690

Parce que vous savez, Kinneer's, c'est pas gros hein, puis on est peu nombreux, alors quand on va chercher du monde de Thetford pour contrer nous – parce qu'il faut vraiment s'entendre que si Thetford, ils veulent des éoliennes, tu sais, ils peuvent bien en avoir, mais moi, je parle de Kinneer's Mills uniquement, là.

1695

PAR LE PRÉSIDENT:

Merci beaucoup.

1700 **PAR Mme SOLANGE TRÉPANIÉ:**

Bienvenue.

1705

GAÉTANE TRÉPANIÉ

1710

PAR LE PRÉSIDENT:

Maintenant, j'inviterais madame Gaétane Trépanier.

1715

PAR Mme GAÉTANE TRÉPANIÉ:

Bonsoir monsieur.

PAR LE PRÉSIDENT:

1720

Bonsoir.

PAR Mme GAÉTANE TRÉPANIÉ:

1725

Alors comme j'avais demandé, il y a des photos qui vont se dérouler lors de ma présentation, des photos que j'ai prises depuis que je sais qu'il va y avoir peut-être un parc d'éoliennes. J'ai envie que les gens voient ce que je vois, moi, de ma maison, de mon salon et de mon chemin à Kinnear's Mills sur le chemin Trépanier. Je commence!

1730

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, début)

FIN DE LA LECTURE (Page 4, 2^e paragraphe, dernière ligne, "... avant les audiences...")

1735

Et je me suis rendu compte sur le site du BAPE ce soir qu'il y avait déjà une photo de prise, mais qu'ils ne montraient pas tout le village, comme on souhaitait le voir.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, 3^e paragraphe, "En comité...")

1740

FIN DE LA LECTURE (Page 5, fin)

Je vous remercie.

PAR LE PRÉSIDENT:

1745

Merci beaucoup. Monsieur Dériger.

PAR LE COMMISSAIRE:

1750

J'aimerais un peu vous entendre sur la Charte du paysage.

Vous en faites mention dans votre mémoire, quelle serait par exemple disons l'application d'une charte du paysage pour la région ici? Comment ça serait appliqué, de quelle manière est-ce qu'on pourrait...

1755 **PAR Mme GAÉTANE TRÉPANIÉ:**

Oui, j'avais mis l'adresse Internet pour que les gens puissent aller voir, parce que c'est quand même assez élaboré.

1760 Il y a comme des rencontres de différentes municipalités ou d'organismes présents dans une MRC par exemple qui étudient les points stratégiques, soit dans les montagnes, qu'est-ce qu'on veut faire dans ces montagnes-là, dans les milieux humides qu'on doit préserver, dans l'environnement finalement, et spécifier où est-ce qu'on peut faire du développement et où est-ce qu'on peut ne pas en faire.

1765

PAR LE COMMISSAIRE:

En fait, c'est une forme de zonage ni plus ni moins?

1770 **PAR Mme GAÉTANE TRÉPANIÉ:**

Oui.

PAR LE COMMISSAIRE:

1775

Mais qui est basé sur la valeur du paysage.

PAR Mme GAÉTANE TRÉPANIÉ:

1780 Sur la valeur du paysage, oui. C'est un document assez important à lire aussi, parce que la Charte du paysage existe, puis lorsque les municipalités veulent bien y adhérer, alors il faut qu'il y ait des sous, il faut qu'il y ait des personnes qui veulent se prêter à cette dépense aussi.

PAR LE COMMISSAIRE:

1785

Enfin, on comprend que la MRC n'a pas adopté de règlement de contrôle intérimaire, donc là maintenant, on leur demanderait d'adopter une charte?

PAR Mme GAÉTANE TRÉPANIÉ:

1790

Qui pourrait éviter que se fassent des projets contre disons la volonté des gens qui y résident par exemple.

1795 Il y a des consultations qui se font, il y a des analyses qui se font, où est-ce que c'est possible de faire des choses.

Et c'est ensemble que ça se décide.

PAR LE COMMISSAIRE:

1800 Est-ce qu'il y a des secteurs plus particuliers qui d'après vous devraient vraiment faire partie d'une charte, en disant bon, ça, c'est intouchable?

PAR Mme GAÉTANE TRÉPANIÉ:

1805 Ah bien, ma municipalité au complet, Kinnear's Mills, que je trouve que c'est tellement beau que je peux pas imaginer qu'il va y avoir des tours si hautes.

1810 Les gens peuvent pas voir – la beauté, là, moi, c'est de ma galerie que c'est pris, ça, là. C'est dans mon salon que j'ouvre les rideaux, c'est ce que je vois. Alors si j'en vois cinquante (50) à tous les matins, à longueur de journée, je peux pas voir la paix que je vais avoir dans le reste de ma vie, là. Parce que c'est ça, à ma retraite, je pensais de mourir là; peut-être que je vais mourir plus vite.

PAR LE PRÉSIDENT:

Merci beaucoup.

1820

GUY ROY

PAR LE PRÉSIDENT:

1825 J'inviterais maintenant monsieur Guy Roy. Veuillez prendre place.

PAR M. GUY ROY:

Bonsoir.

1830 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Bonsoir.

1835 **PAR M. GUY ROY:**

J'ai titré mon document "Faits et opinions".

LECTURE DU MÉMOIRE

1840

PAR LE PRÉSIDENT:

Merci beaucoup. On a quelques questions.

1845

Au début, quand vous dites, il y a une séance d'information publique le 20 février 2007 et il y a un avis qui interdit le droit de parole aux non-résidents de Kinnear's Mills, qu'est-ce que ça veut dire, ça? Il y avait des gens qui venaient de Thetford Mines? Vous pouviez pas vous parler ou c'était quoi?

1850 **PAR M. GUY ROY:**

Moi, c'est pas moi qui a donné l'avis, c'est monsieur le maire. Je rapporte ce que j'ai vu et j'ai entendu.

1855

Mais si vous regardez la fin du texte, la soirée a dégénéré en une confrontation entre – je vais retourner dans mon texte!

PAR LE PRÉSIDENT:

1860

C'est à la page 1 au milieu.

PAR M. GUY ROY:

1865

Oui, c'est ça. Donc la soirée s'est terminée, en fait la majorité de la soirée a tourné en une prise de bec en fait entre des tenants du type de production éolienne qui étaient plus axés sur l'approche communautaire que sur l'approche industrielle.

Donc nous, comme citoyens, qui voulions avoir de l'information, on était coincés dans cette histoire-là. On débarque là, qu'est-ce qui se passe là!

1870

Donc on n'a pas été vraiment vraiment informés non plus, là. Moi, je débarque là, puis je dis, qu'est-ce que c'est ça, cette histoire-là!

1875

Donc ça a monopolisé beaucoup beaucoup de temps de l'assemblée. Et le reste de l'assemblée, bien, le promoteur, lui, nous a montré des photos et il nous a donné l'information qu'il a pu, comme je vous dis, alléguant le secret, parce qu'il était à préparer un dossier pour un appel d'offres public où il avait des compétiteurs.

Donc on a eu de l'information très très superficielle.

1880 **PAR LE PRÉSIDENT:**

À la réunion du 19 mars, pourquoi il y avait juste cinq (5) personnes? Est-ce qu'il y avait eu un avis?

1885 **PAR M. GUY ROY:**

Oui, il y avait un avis public. Moi, c'est la curiosité qui m'a amené là.

Et je crois que ça traduit un peu ce que madame – il y a une dame qui en a parlé tantôt!

1890

Premièrement, soixante-dix (70) personnes qui étaient là à la réunion d'information, c'est une question de curiosité. Je sais pas, moi, j'étais curieux à voir sur le projet l'information.

PAR LE PRÉSIDENT:

1895

Mais moi, je vous parlais de la rencontre, en haut de la page 2, vous dites qu'il y avait cinq (5) personnes.

PAR M. GUY ROY:

1900

Oui, il y avait cinq (5) personnes. Mais ça, c'est suivant un avis public de modification de règlement. C'est l'assemblée par laquelle le conseil informe la population sur le règlement qu'il est en voie d'adopter, là.

PAR LE PRÉSIDENT:

1905

OK. Puis les soixante-dix (70) personnes, c'est au printemps 2009?

PAR M. GUY ROY:

1910

Oui, ça, c'est une information, c'était l'assemblée – non, les soixante-dix (70) personnes, c'est au mois de février 2007. C'est la toute première rencontre avec 3Ci.

PAR LE PRÉSIDENT:

1915

OK. Monsieur Dériger.

PAR LE COMMISSAIRE:

1920 Pour poursuivre sur les règlements! En fait, nous, jusqu'à maintenant, ce qu'on avait entendu, c'était le 408 qui était le premier règlement.

PAR M. GUY ROY:

1925 Absolument.

PAR LE COMMISSAIRE:

1930 Ensuite, le 422 et le 428 qui vient par la suite.

Vous, vous parlez du 405?

PAR M. GUY ROY:

1935 Ça, c'était le tout tout premier.

PAR LE COMMISSAIRE:

Donc avant.

1940

PAR M. GUY ROY:

Avant le 408. On était au mois de mars 2007. Et le 408 a été approuvé en décembre 2008.

1945

PAR LE COMMISSAIRE:

On va essayer de reprendre un peu!

1950 Donc le premier règlement, c'est le 405?

PAR M. GUY ROY:

1955 Absolument.

PAR LE COMMISSAIRE:

Lui, il a fait l'objet d'un avis?

1960

PAR M. GUY ROY:

Oui.

1965 **PAR LE COMMISSAIRE:**

C'est celui-là donc que vous avez assisté le 19 mars 2007, c'est ça?

PAR M. GUY ROY:

1970

Absolument, oui.

PAR LE COMMISSAIRE:

1975

Le 408 est arrivé?

PAR M. GUY ROY:

Par la suite.

1980

PAR LE COMMISSAIRE:

Est-ce qu'il y a eu un avis?

1985 **PAR M. GUY ROY:**

Potentiellement, oui.

PAR LE COMMISSAIRE:

1990

OK, mais vous avez pas assisté s'il y a eu un avis?

PAR M. GUY ROY:

1995

Non, non. Moi, après le 405, comme je vous ai dit, j'ai comme baissé les bras. J'ai pas suivi l'action.

PAR LE COMMISSAIRE:

2000

Vous êtes revenu dans le dossier quand il y a eu le 428 qui vient modifier le 422?

PAR M. GUY ROY:

2005 Oui, absolument. Mais là, il y avait l'étude d'impact. Dans les journaux de Thetford on en parlait beaucoup, il y a la publicité, le sujet. Parce que l'étude d'impact a été déposée en décembre 2008, je crois.

2010 Donc entre les deux (2), 2007-2008, le promoteur, lui, a travaillé sur ses tables à préparer son projet, il a déposé ça à Hydro-Québec. Il y a eu beaucoup de choses qui se sont faites et dans ce délai-là, il s'est rien passé, c'était le néant.

PAR LE COMMISSAIRE:

2015 L'autre question, si on va à la page un peu plus loin dans votre mémoire, vous dites, en parlant de la MRC, vous dites:

"Quant à l'appui de la MRC, faute d'un règlement de contrôle intérimaire, la stratégie s'appuie sur les règles de la majorité, lesquelles favorisent la ville centre de Thetford Mines."

2020 J'essaie de comprendre, parce que chacune des municipalités a quand même élaboré son propre règlement. De quelle manière est-ce que ça favorise plus Thetford Mines?

PAR M. GUY ROY:

2025 Bien, il y a un partenariat au projet, il y a trois (3) municipalités qui sont partenaires au projet, mais à la lecture du dossier et à l'information que j'ai recueillie, on parle toujours de Thetford Mines, on parle pas de Kinnear's Mills.

2030 C'est la SDE qui est porteur au nom de la Ville de Thetford Mines. Kinnear's Mills, on n'a pas vu la SDE faire une assemblée à Kinnear's Mills, ou la Chambre de commerce de Thetford n'est pas venue nous voir.

2035 Mais les éléments porteurs du projet, les partenaires qui sont dans l'étude d'impact et ceux qui ont signé des lettres, on voit Chambre de commerce, on voit SDE. Il y a un appui, et le projet est monté d'une façon régionale. C'est un appui régional, c'est un projet régional.

PAR LE COMMISSAIRE:

2040 En termes d'appui. Mais en termes réglementaires, est-ce qu'à ce moment-là, un règlement de contrôle intérimaire aurait pu régler toutes les irrégularités qui sont arrivées?

PAR M. GUY ROY:

2045 Techniquement, je l'ignore. Moi, c'est l'information que j'ai eue, j'ai parlé à des gens qui sont dans le milieu, plus près de ce milieu-là, des maires entre autres de d'autres municipalités.

2050 Et on m'a dit que s'il y avait eu un règlement de contrôle intérimaire, la stratégie aurait pas été la même, ou du moins l'apport aurait pas été le même. Il y aurait eu comme – parce qu'un règlement de contrôle intérimaire, de ce que j'en sais, peut défendre certains territoires, des territoires qui ne peuvent pas être touchés par certains projets, qui sont comme protégés par ce règlement-là.

Mais techniquement, je m'y connais pas plus que ça.

2055 **PAR LE COMMISSAIRE:**

Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

2060

Merci beaucoup.

PAR M. GUY ROY:

2065

Je vous remercie.

DAVID DUBOIS

2070

PAR LE PRÉSIDENT:

Maintenant, j'inviterais monsieur Davis Dubois.

2075

Bonsoir.

PAR M. DAVID DUBOIS:

2080 Bonsoir. Moi, je lis ça – moi, mon nom, c'est Davis Dubois, je demeure à Saint-Jean-de-Brébeuf, puis je suis propriétaire de terres à Kinnear's Mills, puis je représente un groupe de citoyens qui ont des terrains, des propriétaires qui ont des éoliennes chez eux puis des propriétaires de terrains qui ont pas d'éolienne.

LECTURE DU MÉMOIRE

2085 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci beaucoup. Si j'ai bien compris, vous habitez Saint-Jean-de-Brébeuf?

2090 **PAR M. DAVID DUBOIS:**

Oui.

PAR LE PRÉSIDENT:

2095 Donc vous avez une résidence à Saint-Jean-de-Brébeuf?

PAR M. DAVID DUBOIS:

Oui.

2100

PAR LE PRÉSIDENT:

Et vous avez des lots à Kinnear's Mills?

2105 **PAR M. DAVID DUBOIS:**

Oui.

PAR LE PRÉSIDENT:

2110

Puis il y a des éoliennes qui vont être – ou vous avez signé des options avec le promoteur?

PAR M. DAVID DUBOIS:

2115

Oui.

PAR LE PRÉSIDENT:

2120

OK. Puis comment vous voyez ça, vous, parce que vous dites, à l'avant-dernier paragraphe, que "le projet est acceptable dans notre milieu"?

Comment vous voyez ça, vous, quand vous dites qu'il est acceptable, la situation?

2125 **PAR M. DAVID DUBOIS:**

Bon, moi, au début, quand j'ai été aux premières réunions d'information, parce que moi, les premières réunions, moi, qu'est-ce qui me concernait, c'était à Kinnear's Mills, ça fait que c'est là que je suis allé.

2130

Puis aux premières réunions, j'étais méfiant moi aussi, parce qu'ils ont dit, on va arriver, puis on va implanter des éoliennes, puis ils nous montraient des photos de nos terres. Puis moi le premier, j'étais méfiant de voir ça, parce que j'ai dit, ils vont couper des érablières, j'en possède une.

2135

Après ça, bien, avec l'ingénieur Jean-François, il est venu sur nos terres, puis c'est là que je suis venu qu'à dire que c'était acceptable, parce qu'ils ont passé, on a discuté d'où ce qu'ils feraient les chemins, puis ils empruntent beaucoup de nos chemins déjà existants.

2140

Puis s'il y avait des érables, je pense que les gens pensent que les propriétaires de terres ont signé ces options sans avoir les yeux ouverts et voir qu'est-ce qui se passe.

2145

Où ce que mon érablière est, si le chemin pour les éoliennes passait, je disais à Jean-François, non, je trouve ça trop proche des érables, on va passer à côté, plus loin, on va passer dans du bois d'un autre chemin.

2150

Puis c'est comme ça que je viens à dire que je trouve que le projet est acceptable, parce qu'ils ont fait attention aux propriétaires puis à qu'est-ce qu'on leur disait. Ils nous respectaient dans ces moments-là.

2155

PAR LE PRÉSIDENT:

Puis quand vous avez assisté aux réunions, donc vous avez été à Kinnear's Mills pour assister aux réunions d'information?

2160

PAR M. DAVID DUBOIS:

Oui.

2165

PAR LE PRÉSIDENT:

Puis vous, vous avez bien été informé?

2170

PAR M. DAVID DUBOIS:

Bien moi, en tant que propriétaire, toutes mes questions, toutes mes inquiétudes ont été bien – mes questions ont été satisfaites. Même aux séances du BAPE au mois de septembre,

bien, plusieurs personnes ont posé des questions qu'on se demandait pour les cerfs de Virginie, j'ai été rassuré par divers ministères, de l'Environnement.

2170

PAR LE PRÉSIDENT:

Puis quand vous dites d'un groupe de propriétaires, vous êtes combien de personnes dans ce groupe-là?

2175

PAR M. DAVID DUBOIS:

Ah, je peux vous en nommer. C'est les gens qui sont dans le projet avec nous, mais c'est pas juste les gens qui sont dans le projet avec nous, il y a des propriétaires de terres qui n'ont pas d'éolienne chez eux qu'ils appuient le projet quand même.

2180

Je pourrais arriver avec une feuille avec plein de noms.

PAR LE PRÉSIDENT:

2185

Est-ce qu'il y avait des propriétaires de Kinnear's Mills?

PAR M. DAVID DUBOIS:

2190

Oui, oui. Oui, oui. C'est les propriétaires de Kinnear's Mills, de Saint-Jean-de-Brébeuf, même de Thetford Mines.

2195

Moi, bien, pour faire une petite histoire courte, premièrement, j'ai arrêté d'aller à l'école à quatorze (14) ans, puis j'ai tout le temps travaillé dans la forêt chez nous, ça fait que j'ai pas les études pour écrire des papiers comme ça, mais j'ai sondé le pouls de tout le monde, puis c'est ça.

PAR LE PRÉSIDENT:

2200

Monsieur Dériger.

PAR LE COMMISSAIRE:

2205

Pour la question de l'UPA, est-ce que l'UPA vous a aidé dans toutes vos négociations et tout ça?

PAR M. DAVID DUBOIS:

2210

Oui. Oui, parce que c'est eux autres qui ont fixé le prix.

Bon, ils vont faire le chemin, mettons, quinze mètres (15 m), puis pour les redevances, c'est l'UPA qui a négocié ça avec 3Ci.

PAR LE COMMISSAIRE:

2215

Toute la question des redevances, les montants d'argent, c'est l'UPA, l'entente de l'UPA?

PAR M. DAVID DUBOIS:

2220

C'est ça. C'est eux autres qui ont évalué, mettons, je pense que les terrains par ici, bûchés mettons, c'est évalué, je pense, à trois cent deux piastres (302 \$) de l'acre, ça fait qu'eux autres ont pris la largeur du chemin, puis c'est eux autres qui ont négocié ça avec 3Ci, au lieu de nous autres, tout négocié petit paragraphe par petit paragraphe, là.

2225

Les représentants de l'UPA de la région nous ont aidés là-dedans.

PAR LE COMMISSAIRE:

2230

Puis le bois qui va être coupé, est-ce que ça vous appartient?

PAR M. DAVID DUBOIS:

2235

Oui. Nous autres, 3Ci va effectuer, ça dépend des ententes; il y a des propriétaires qui vont bûcher leur bois eux autres mêmes, vont le sortir eux autres mêmes, ils vont être payés pour la valeur du bois à maturité. Ils vont être payés pour sortir le bois, puis ils le gardent en plus. Il leur est donné.

PAR LE COMMISSAIRE:

2240

Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

2245

Une petite dernière! Supposons que le projet se concrétisait, vous auriez combien d'éoliennes sur vos terres?

PAR M. DAVID DUBOIS:

2250

Moi, cinq (5). Puis mon frère associé.

PAR LE PRÉSIDENT:

Merci beaucoup.

MANUEL BOUDREULT

2255

PAR LE PRÉSIDENT:

Maintenant, j'inviterais monsieur Manuel Boudreault.

2260

PAR M. MANUEL BOUDREULT:

Bonjour.

PAR LE PRÉSIDENT:

2265

Bonsoir.

PAR M. MANUEL BOUDREULT:

2270

Première chose que vous devez savoir, c'est que moi, je suis pas originaire de la région; donc je suis originaire du Lac-Saint-Jean.

2275

Quand je me suis en venu en région, c'est-à-dire voilà deux (2) ans, c'était après mes études. Donc j'ai toujours eu en tête, moi, que je devais retourner au Lac-Saint-Jean, donc j'ai toujours pensé que j'allais retourner dans un peu, comme on dit, mes racines. J'aimais cette tranquillité-là qu'on avait au Lac-Saint-Jean, l'aspect du lac, l'aspect d'aller faire du bateau, etc.

2280

Sauf que veux veux pas, pour faire une histoire courte, je suis tombé un peu en amour avec la région ici, et puis c'est certain, c'est sa tranquillité, sa grandeur d'espace, sa possibilité de faire du plein air, etc.

2285

Donc moi, j'ai décidé de m'en venir ici finalement. Donc j'ai étudié à Québec, j'étais pas loin, puis j'ai trouvé que j'avais multiples avantages à s'en venir ici en région, la région de Kinnebar's Mills plus précisément.

2290

Donc je me suis en venu ici sans même avoir un emploi. J'ai vraiment choisi la tranquillité, l'espace, etc., pour m'en venir ici.

J'avais des études qui me permettaient de me trouver un emploi, j'avais espoir quand même, parce qu'on veut travailler tout de même, mais j'ai quand même pris la chance de m'en venir ici, justement parce que j'aimais ces montagnes-là, j'aimais cette forêt-là, j'aimais ces rivières-là, j'aimais toutes ces possibilités-là pour élever une petite famille, donc cette tranquillité-là.

2295

Là maintenant, on veut implanter ce projet-là éolien, donc il y a plusieurs points pour lesquels que je m'oppose à ce projet-là.

2300 Dans mon mémoire que vous avez entre les mains, je mentionne deux (2) points; ils ont été quand même mentionnés de multiples façons au cours de la soirée. Mais un point que je juge important, puis on le vivait aussi au Lac-Saint-Jean quand je demeurais là, on parle vraiment de l'exode rural.

2305 C'est un point que même la SDE, notre petite famille, on a envoyé dans un petit document régional, en fait on avait envoyé un petit texte qui expliquait pourquoi que nous, on aimait ça vivre ici, puis pourquoi qu'on était retourné en région, pourquoi qu'on avait décidé de vivre en campagne au lieu de la ville. Donc on parlait justement de ces aspects-là, de la tranquillité, etc.

2310 Ça fait que moi, ce que je voulais dire là-dedans, ce qui est mentionné aussi dans ce texte-là, c'est quand on fait le choix de s'en venir ici, c'est qu'on veut pas vivre avec un bruit constant. On entend souvent, on se fait dire, oui, mais les éoliennes, ça va faire le même bruit sourd qu'une route. Oui mais moi, j'ai fait le choix de pas vivre à côté d'une route.

2315 Ça fait que le choix de la tranquillité, etc., on perd nos avantages. Si le projet venait à s'implanter, c'est qu'on perdrait nos avantages de cette tranquillité-là pour finalement rester en région puis avoir les mêmes inconvénients que rester en ville, c'est-à-dire des grandes tours et du bruit.

2320 Parce qu'il y a certains avantages à être en ville; il y a tous les aspects de la diversité d'emplois, il y a tous les aspects de la restauration, les aspects culturels, les aspects sportifs, les activités, etc., les services.

Moi, c'est des choses, des aspects de la ville qui m'intéressaient, j'ai dit non à ça pour justement aller vivre en campagne.

2325 Mais finalement, si on m'impose les mêmes inconvénients de la ville que les éoliennes vont nous apporter ici, bien, tant qu'à ça, moi, j'aimerais autant mieux retourner en ville puis avoir tous les avantages de la ville que celle-ci peut me proposer.

2330 Ça fait que quand on parle d'exode rural à ce moment-là, bien moi, là, je suis encore jeune, j'ai vingt-sept (27) ans, mais j'ai de nombreux copains qui s'en viennent chez moi souvent passer des fins de semaine, puis ça arrive très régulièrement, puis nombreux me trouvent chanceux puis voudraient aussi bien s'installer avec moi dans la région.

2335 Mais je crois que ces éoliennes-là, puis j'y crois fortement, que ça va nuire beaucoup à ces gens-là qui voudraient peut-être éventuellement s'implanter là. Là, il y a beaucoup d'aspects au niveau du zonage qui ont été mentionnés et qu'effectivement, ça va limiter justement l'apport de gens ici en région, la région de Kinnebar's Mills, mais aussi cet aspect-là du bruit qu'on va maintenant avoir, cet aspect-là des tours visuellement qui sont pas très agréables.

2340 Donc c'est un aspect qui, je crois, est important. Puis chaque région se bat contre l'exode rural, mais je pense qu'en faisant ce projet-là, on va y nuire considérablement.

 Un autre point que j'ai mentionné dans mon mémoire, c'est aussi au niveau du dynamisme de la région. Cette absence-là de nouvelles personnes qui vont s'en venir en région
2345 va justement brimer ce dynamisme-là, dans le sens que, je pense que c'est les acteurs d'une région qui vont faire que ça va être plus dynamique; ça fait que si on a des gens qui s'en viennent, on va avoir des comités, on va avoir des activités possibles, etc.

 Sauf que si on vient nous imposer ces éoliennes-là, je crois pas que c'est eux qui vont
2350 rendre la région dynamique.

 Puis à force de côtoyer aussi les citoyens de la municipalité, on commence déjà à entendre, bon bien, si le projet s'implante, moi, je cherche à vendre. Si le projet s'implante, moi, je cherche à vendre!
2355

 C'est sûr que ça va arriver, puis il va y avoir beaucoup d'acteurs importants, des gens que souvent on apprécie puis qu'on aurait voulu continuer à côtoyer, ces gens-là, on va les perdre, puis probablement qu'ils ne seront probablement pas remplacés.

 Puis aussi, c'est sûr que là, j'ai pas mentionné ça dans le mémoire, mais les valeurs immobilières, c'est sûr qu'elles aideront pas à vouloir garder ces gens-là.
2360

 Et il y avait un autre point que je crois que j'ai mentionné aussi dans ce mémoire-là, c'est que lors des audiences du BAPE au mois de septembre, il y a eu trois (3) soirs justement pour les audiences du BAPE.
2365

 Il y a une chose qui m'a désolé un petit peu, c'est que lorsqu'on présentait les impacts possibles sur l'environnement et sur d'autres aspects du projet, c'est que souvent, on avait réponse des gens, bien, les experts, on avait réponse à ça, mais la conclusion, souvent ils disaient, entre autres je me rappelle plus de son nom du monsieur, mais celui qui parlait des oiseaux et des chauves-souris, il en avait long à dire, et il finissait toujours par dire: On va avoir un impact sur ça, on va avoir un impact sur ça, sur ça, sur ça, mais finalement, avec le suivi, on va voir!
2370

 Donc l'aspect de ne pas implanter des éoliennes a jamais apparu en ligne de compte. C'était toujours: Mais si finalement 3Ci s'engage à suivre les normes, ça va être beau.
2375

 Mais je veux dire, l'aspect de ne pas implanter, j'aurais aimé ça qu'ils finissent peut-être par ressortir, parce que tous les renseignements qu'on avait au niveau des impacts étaient quand même, selon moi, majeurs à certains points.
2380

2385 Autre chose aussi que j'aurais aimé voir, c'est peut-être au niveau de l'étude d'impact. L'étude d'impact a été faite en fonction des emplacements des éoliennes, tandis que je me demandais pourquoi on n'a pas fait à l'inverse. C'est-à-dire que là, on étudie la région, puis on dit, bon, les chauves-souris passent par là, mais on mettra pas d'éolienne là.

2390 Mais là, on fait le contraire! On met une éolienne là, puis on dit, bon bien oups, les chauves-souris passent par là. Ça fait qu'on va voir comment qu'on va en tuer, puis on réglera après.

Mais finalement, si on avait su qu'elles passaient là avant de décider l'emplacement, bien là, on aurait pu dire, bien là, on n'en met pas, les chauves-souris passent par là.

2395 Ça fait que là, à ce moment-là, peut-être que les endroits des éoliennes qu'on aurait voulu situer sur le territoire auraient été peut-être un petit peu plus justifiables finalement.

2400 Autre point aussi je crois qui est mentionné dans ce mémoire-là – là, je vais parler un petit peu plus au niveau planétaire! C'est que souvent, quand on installe des projets grands comme ça, c'est qu'on va faire le calcul des bénéfiques versus les impacts, puis c'est tout le temps, puis c'est normal.

Donc si les impacts sont plus faibles que les bénéfiques, bien, c'est sûr, on va implanter le projet. Mais là, ça, ça m'interpelle, c'est au niveau des générations futures.

2405 J'entends par là que quand on accepte un projet comme ça, bon bien là, le projet passe, c'est beau, on accepte un minimum d'impacts. On dit, bon, on perd un peu d'oiseaux, nos cours d'eau sont un peu moins bien, bon, le bruit, le visuel, etc., bon, on accepte ça.

2410 Ça fait que là, ça veut dire que là, on a accepté un minimum d'impacts. Là, il y a un autre type de projet. Comme dans la région, je crois, auparavant, il y a eu les porcheries. On a accepté un minimum d'impacts encore là. Ça fait que là, on a accepté que certains puits, maintenant, l'eau n'est plus potable.

2415 Ça fait que là, plus tard, on va avoir un autre projet qui va venir vers nous, on va l'accepter avec un minimum d'impacts encore une fois.

2420 Mais moi, ce que je fais, c'est le calcul, le calcul de l'addition de ces impacts mineurs là à chaque fois, fait qu'au total, les générations futures vont arriver ici puis vont dire, c'est pas viable. Ces régions-là, il y a plus rien d'intéressant, parce que ça se fait petit peu par petit peu.

La région, ça peut pas être plus viable en claquant des doigts comme ça, mais je pense que c'est une accumulation. Ça fait qu'en acceptant ça, plus ça, plus ça, plus ça, on va faire en sorte que finalement, notre région, on l'aimera plus du tout, puis on va seulement vouloir la quitter.

2425 Ça fait que c'est un peu pour ces points-là que j'ai mentionnés dans mon mémoire que vous allez avoir la chance de lire si bien, que je m'oppose à ce projet-là.

2430 Puis comme mentionné plus tôt aussi également, ce que je trouve dommage un peu, c'est qu'il y a beaucoup de gens puis de comités importants comme la SDE puis la Chambre de commerce qui eux, sont pour. Mais eux à Thetford Mines, ils vivront pas avec. Ils vont les voir un petit peu plus loin sur le chemin des Bois-Francis, mais ils vivront pas avec. Ils sont déjà en ville, ils ont déjà du bruit, ils ont déjà des édifices qu'ils voient. Mais ils vivront pas avec.

2435 C'est nous à Kinnear's Mills qui va vivre avec, c'est ça que je trouve triste.

Puis moi, je suis en train d'élever une petite famille, puis j'aimerais bien ça, ma petite fille a dix (10) mois, puis j'aimerais bien ça, quand elle va avoir mon âge, qu'elle vienne me revoir ici en région puis qu'elle me dise: C'est donc beau ici papa, j'ai hâte d'emmener mes enfants aussi ici! Mais si on implante des projets comme ça, je pense pas que ça va arriver.

2440

PAR LE PRÉSIDENT:

Merci. Donc on vous remercie beaucoup.

2445

MONIQUE LAPLANTE

PAR LE PRÉSIDENT:

2450

J'inviterais maintenant monsieur Daniel Vachon. Monsieur Daniel Vachon n'est pas là?

J'inviterais madame Monique Laplante.

2455

Bonsoir.

PAR Mme MONIQUE LAPLANTE:

2460

Bonsoir. Moi, plusieurs de mes points ont été un peu élaborés par d'autres, mais c'est ce que j'avais fait dans mon mémoire.

LECTURE DU MÉMOIRE

PAR LE PRÉSIDENT:

2465

Merci beaucoup madame.

KATHERINE BÉGIN-LEHOUX

2470 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Nous avons deux (2) autres présentations qui se sont ajoutées.

J'inviterais madame Katherine Bégin-Lehoux.

2475

PAR Mme KATHERINE BÉGIN-LEHOUX:

Bonsoir monsieur le Président. Je m'appelle Katherine Bégin-Lehoux, j'ai dix-huit (18) ans, puis je demeure à Saint-Jean-de-Brébeuf.

2480

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, début)

FIN DE LA LECTURE (Page 4, fin)

2485

Je m'explique! Personnellement, je suis certaine que la plupart des opposants, si demain matin il y avait une éolienne sur leur terre avec un revenu, ils seraient peut-être plus en opposition avec le projet.

Merci.

2490

PAR LE PRÉSIDENT:

Merci beaucoup.

2495

YVES CÔTÉ

PAR LE PRÉSIDENT:

2500

J'inviterais monsieur Yves Côté s'il vous plaît.

Bonsoir, on vous écoute.

2505

PAR M. YVES CÔTÉ:

Bonsoir. Bonsoir messieurs. Bien tout d'abord, je me présente: Yves Côté, trente-trois (33) ans.

2510 Mon but ce soir est de vous faire part de mon opinion sur le projet de 3Ci pour l'implantation d'éoliennes sur notre territoire.

En commençant, j'aimerais vous préciser que je suis natif de Saint-Jean-de-Brébeuf mais que présentement, je réside à Thetford Mines secteur Pontbriand, que je travaille dans la région,
2515 que je suis père d'une petite fille de quatre (4) ans et dans quelques mois, serai de nouveau père d'un petit garçon.

Lors de la première partie de la Commission, j'ai assisté à cinq (5) des six (6) réunions d'information sur le projet.

2520 De plus, en étant résident du secteur, j'ai beaucoup entendu parler du projet.

J'aimerais préciser que je suis payeur de taxes foncières dans deux (2) des trois (3) municipalités visées par le projet. Je suis propriétaire d'une nouvelle résidence dans le secteur
2525 de Pontbriand, j'ai trois (3) immeubles à revenu dans le secteur de Thetford Mines, de lots à bois et d'une érablière de cinq mille (5000) entailles à Kinnear's Mills, et j'aimerais préciser que je n'ai pas d'éolienne sur mes propriétés.

Cela étant dit, depuis environ six (6) mois, il y a eu un mouvement de contestation dans la
2530 région d'un groupe que l'on disait nombreux. Lors de ces semaines, il y a eu beaucoup de commentaires, d'opinions et d'arguments de part et d'autre, j'aimerais commenter quelques-uns d'entre eux.

Alors nous avons beaucoup entendu parler de l'attrait touristique de la région et surtout
2535 du village de Kinnear's Mills. On disait qu'avec la venue des éoliennes dans le secteur, il y aurait une baisse dans le tourisme.

J'aimerais dire qu'il n'y aura pas de baisse significative dans le tourisme, tout simplement parce qu'il n'y a pas vraiment de touristes à Kinnear's. La preuve, c'est qu'il n'y a même pas de
2540 restaurant, de motel, ni même de station-service dans le village.

En entendant parler certaines personnes, on dirait que Kinnear's peut rivaliser avec les plus grandes villes touristiques du monde. Ce n'est pas avec quelques vieilles églises, et une plaque commémorative de l'église Reid sur une roche dans un champ sur le bord d'une route en
2545 gravier, qu'elle est à peine entretenue, et qui vivent uniquement avec des subventions, que l'on peut dire cela.

Nous sommes bien loin des pyramides d'Égypte ou même à plus petite échelle, du Vieux-Québec.

2550

De plus, moi, je crois qu'au contraire, il y aura un avantage, car moi-même, je suis allé voir, il y a quelques années, les éoliennes de Cap-Chat, et si ça n'aurait été de ça, je crois que j'aurais jamais visité ce coin de pays.

2555 Deuxièmement, le bruit! Nous avons entendu parler de plusieurs intensités de bruit, mais lors des dernières réunions, il a été précisé que le promoteur a des restrictions sur le bruit, de trente (30 dB) à quarante décibels (40 dB). C'est bien beau, mais ça ressemble à quoi, quarante décibels (40 dB)?

2560 Un réfrigérateur émet cela et tout le monde, je crois, en possède un. La nuit, il ne me réveille pas. De plus, si je le sortirais dehors, je l'entendrais encore moins.

Le bruit de la forêt et du vent sont supérieurs à trente décibels (30 dB) et que dire des animaux avec leur cri et leur chant?

2565 Je travaille dans une usine, et le bruit dépasse facilement les cent décibels (100 dB). Alors on est bien loin de ça.

2570 Alors pourquoi se préoccuper du bruit qui va se fondre de toute façon dans notre nature, surtout avec notre relief montagneux et dont le vent souffle abondamment?

2575 J'aimerais vous rappeler qu'il n'y a qu'une petite proportion d'habitations dans la zone du quarante décibels (40 dB) et au pire, à l'usine, nous avons des bouchons pour les oreilles qui réduisent, comme par hasard, le bruit de trente décibels (30 dB), pour ceux qui auront encore peur de tout ce supposé vacarme. Que voulez-vous, ma conjointe va encore m'entendre ronfler la nuit!

2580 Troisièmement, la baisse de la valeur de nos propriétés! Comme je le mentionnais plus haut, au fil des années, j'ai acquis plusieurs propriétés achetées à des étrangers, alors j'ai payé le plein prix pour les avoir. J'ai pour plus d'un million de dollars (1 M\$) investi dans la région, ma maison à Pontbriand que je vais voir des éoliennes de Thetford et du cap à Tom.

2585 De plus, à la sortie de ma cabane à sucre, je vais voir aussi celles du cap à Tom, et si je me tourne, je vais voir certaines de celles de Saint-Jean-de-Brébeuf et de Kinnear's. Et je n'ai pas l'impression qu'il y aura une baisse de valeur, et même avec les revenus versés aux municipalités, si elles en font bon usage, devraient augmenter la qualité des routes, l'infrastructure des parcs municipaux et autres.

2590 L'état des routes! Bon nombre de gens ont dit que les routes deviendront impraticables. Je ne crois pas, car la plupart de ces routes sont très peu entretenues, voire même fermées et à l'abandon par les municipalités. Ces routes seront améliorées et entretenues par le promoteur. Que dire du premier rang de Kinnear's Mills pour ne nommer que celui-ci?

2595 Le prix de l'électricité! Si je ne me trompe, le prix qui sera payé à 3Ci est de huit point neuf sous du kilowatt (8,9 ¢/kW). Oui, le prix payé pour l'électricité au Québec avoisine le sept sous du kilowatt (7 ¢/kW), mais le Québec est en surplus de production, et ce surplus est vendu à l'étranger, aux États-Unis puis en Ontario, à un prix supérieur de dix cents le kilowatt (10 ¢/kW).

2600 Même si la région sera plus approvisionnée par ces éoliennes, l'électricité des barrages sera redirigée vers les autres marchés plus rentables. Ça ne prend pas une maîtrise en économie pour y voir un gain monétaire.

2605 Je pourrais continuer encore longtemps sur plusieurs sujets qui ont été avancés par les opposants, comme l'eau souterraine et de surface, la faune, les maladies, l'exode de la région, etc.

Tout ceci n'est que de la désinformation venant d'un groupuscule et d'un supposé comité de citoyens qui a essayé de faire peur à la majorité en agitant des épouvantails et en dénigrant un beau projet écologique.

2610 Depuis mon plus jeune âge, on m'a enseigné à faire attention à la nature, à privilégier les ressources renouvelables.

2615 De plus, en ces temps difficiles, les gouvernements injectent des milliards dans l'économie que nous n'avons pas et qui vont tout droit sur la dette, et nous laisserons passer un beau projet privé pour quelques dizaines d'opposants et une pétition de quelque cent quarante (140) noms, que la plupart ne résident même pas en région ou bien qui l'ont signée sans trop savoir pourquoi!

2620 Pour tout cela, je suis grandement favorable au projet et je souhaite que les autres feroient de même et partageront leur opinion.

2625 Nous sommes quand même plus de vingt-cinq mille (25 000 \$) personnes seulement dans la ville de Thetford Mines, environ quatre cents (400) à Saint-Jean-de-Brébeuf et autant à Kinnebar's Mills, alors que valent cent quarante (140) noms gribouillés sur une feuille!

Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

2630 Merci beaucoup.

Donc ça va être tout pour ce soir.

2635 Est-ce qu'il y a des rectifications pour ce soir? Non.

Donc on vous invite à poursuivre les travaux demain à compter d'une heure et demie (1 h ½). Merci beaucoup. La séance est levée.

2640

SÉANCE AJOURNÉE AU 6 OCTOBRE 2009 À TREIZE HEURES TRENTE (19 H 30)

2645

Je, soussignée, DENISE PROULX, sténotypiste officielle, certifie sous mon serment d'office que le texte qui précède est la transcription fidèle et exacte de mes notes sténotypiques.

2650

DENISE PROULX,
Sténotypiste officielle.